

LE MONDE LIBERTAIRE



N° 1773
du 23 au 29 avril 2015

Hebdomadaire de la Fédération anarchiste, adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes

www.monde-libertaire.fr

ISSN 0026-9433

« À se battre collectivement, on y gagne une colonne
vertébrale, pour bien rester debout. »

Fabien



2€





À qui appartient la pluie ? Aux États-Unis, il semble que ce soit au gouvernement. Ainsi, en 2002, l'État de l'Oregon avait déjà condamné un particulier à trente jours de prison et 1 500 dollars d'amende, pour avoir recueilli de l'eau de pluie dans sa propriété. Les autorités avaient jugé qu'il s'agissait de « réserves illégales » puisque constituées sans autorisation administrative. Fini, donc, les citernes des premiers pionniers destinées à se remplir au gré des pluies. À qui appartient le soleil ? En Espagne, le gouvernement propose de revoir à la hausse le montant des taxes concernant l'électricité produite à partir des panneaux solaires installés sur leur résidence (à leurs frais) par les particuliers. Fini d'autoproduire son énergie et de ne plus avoir à payer celle fournie par l'État. À qui appartient l'air ? Pour le moment à personne, mais un conseil : faites des réserves, on ne sait jamais... Pendant ce temps, de l'autre côté de l'Atlantique, après un demi-siècle de guerre froide, après la Baie des Cochons, après la crise des missiles, après les discours/invectives de part et d'autre, on oublie tout et on se serre la main. C'est ce qu'ont fait Raúl Castro et Barack Obama. On en frémit d'aise : les Cubains arborant les tee-shirts publicitaires avec le logo de Coca-Cola, et les Yankees ceux à l'effigie de Che Guevarra. Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Le capitalisme peut dormir tranquille.

Actualité

Origines anarchistes du 1^{er} mai, par Gpe Emma-Goldman, page 3

Que crève leur démocratie, par G. Goutte, page 5

Météo syndicale, par J.-P. Germain, page 6

Solidarité avec les Roms de Saint-Ouen, par Collectif, page 7

International

Un autre modèle éducatif en Tunisie, par K. Arbi, page 8

Kobané : résistance et besoins, par KAF, page 11

Arguments

Le Grande Paris du sport, page 12

Histoire

La répression anti-ouvrière (1871-1914), par E. Vilain, page 17

À voir

Cinéma et engagements politiques, par Daniel, page 21

Illustrations

Krokaga

Tarifs

(hors-série inclus)

3 mois, 12 n^{os} hebdomadaires, 1 n^o hors série

6 mois, 18 n^{os} hebdomadaires, 2/3 n^{os} hors série

1 an, 35 n^{os} hebdomadaires, 5/6 n^{os} hors série

France et étranger

○ 25 €

○ 50 €

○ 75 €

Règlement à l'ordre des Publications libertaires, à joindre au bulletin à renvoyer à :

Publications libertaires, 145, rue Amelot, 75011 Paris, 01 48 05 34 08

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Bulletin d'abonnement

Abonnement de soutien

1 an ○ 95 €

Pour les chômeurs, les étudiants et les bénéficiaires du RSA, abonnement annuel à 53 euros. Gratuit pour les détenus. Les chèques tirés sur des banques hors France subissant une taxe exorbitante (plus de 15 euros), nous vous demandons d'effectuer vos paiements par virement bancaire international (IBAN: FR76 4255 9000 0621 0076 4820 363). (BIC: CCOFRRPPXXX) Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière feuille de routage.

Origines anarchistes du 1^{er} mai

Une journée internationale de lutttes des **travailleurs**



Groupe Emma-Goldman de la Fédération anarchiste

LES ANNÉES 1880 sont marquées outre-Atlantique par l'essor des luttes ouvrières. Pas étonnant puisque les États-Unis sont mis en coupe réglée par les « robbers barons », les barons voleurs, ces hommes d'affaires comme Vanderbilt, Carnegie, Rockefeller ou J.P. Morgan, qui sont en train de se bâtir des fortunes colossales dans l'industrie, les affaires et les finances. Des barons voleurs qui se fichent comme d'une guigne du droit du travail... et de la vie des travailleurs tout court.

Dans une période de crise économique sévère, les grèves se succèdent, impulsées notamment par des organisations ouvrières de plus en plus puissantes, comme les Chevaliers du travail ou la Fédération américaine du travail. Les migrants européens, allemands notamment, sont légion parmi eux.

Les organisations ouvrières décident de faire du 1^{er} mai 1886 la date à partir de laquelle la revendication des huit heures de travail quotidiennes doit entrer en application. Pour se faire, ils en appellent à la grève générale. À Chicago, ils sont donc 80 000 à se croiser les bras. Chicago est la ville phare du mouvement ouvrier américain : les journaux socialistes et révolutionnaires y sont nombreux, les syndicats y sont puissants et actifs. Le 3 mai, à l'issue d'un rassemblement ouvrier devant l'entreprise McCormick qui vient de licencier tout son personnel et de le remplacer par des non-grévistes (les jaunes ou « scabs »), la police et son auxiliaire, la célèbre agence Pinkerton qui fournit provocateurs et tueurs à gage au patronat, font feu sur les manifestants, tuant deux d'entre eux. Le lendemain, il est décidé d'organiser en riposte un grand

meeting à Haymarket Square. Devant 3 000 personnes, les intervenants se succèdent pour défendre les revendications ouvrières et dénoncer les violences policières. À la fin d'un discours, les forces de police interviennent pour mettre fin au meeting. C'est alors qu'une bombe est lancée dans les rangs policiers. Aussitôt, c'est la panique et l'affrontement. Quand le calme revient sur Haymarket Square, on relève treize cadavres : six ouvriers et sept policiers. Dès le lendemain, la presse, qui est aux mains des industriels, se déchaîne contre les syndicalistes et les anarchistes qu'elle rend responsables de l'attentat. La police effectue une rafle dans les milieux révolutionnaires et emprisonne huit hommes : Oscar Neebe, Louis Lingg, Michael Schwab, Samuel Fielden, August Spies, George Engel, Albert Parsons et Adolf Fischer. Leur particularité : tous sont des militants anarchistes et aucun n'était sur les lieux au moment de l'explosion, hormis Fielden et Parsons, présents à la tribune.

Leur procès se tient en juin de la même année. C'est un procès politique, évidemment truqué, le genre de procès dont sont friandes nos démocraties quand leurs intérêts vitaux sont en jeu : tous les jurés, comme le juge, ont été choisis dans les milieux bourgeois et réactionnaires de la ville. Le procureur, Julius Grinnel, déclare ainsi lors de ses instructions au jury : « Il n'y a qu'un pas de la République à l'anarchie. C'est la loi qui subit ici son procès en même temps que l'anarchisme. Ces huit hommes ont été choisis parce qu'ils sont des meneurs. Ils ne sont pas plus coupables que les milliers de personnes qui les suivent. Messieurs du jury : condamnez ces hommes, faites d'eux un exemple, faites-les pendre et vous sauverez nos institutions et notre société. C'est vous qui déciderez si nous allons faire ce pas vers l'anarchie, ou non. »

L'issue du procès ne fait donc aucun doute : seul Neebe échappe à la peine de mort. Durant l'année qui suit, les campagnes internationales de solidarité se succèdent pour essayer d'arracher à la potence les sept anarchistes. Le 10 novembre 1887, l'un d'eux, Louis Lingg, charpentier de son état, âgé de 21 ans, meurt en prison. À l'exécution, il a préféré le suicide. Le même jour, le gouverneur Oglesby confirme les peines de mort pour quatre des prisonniers : Adolf Fischer, George Engel et August Spies et Albert Parsons. Justice de classe, justice expéditive... Vingt-quatre heures plus tard, les quatre anarchistes condamnés sont pendus. Pas moins de 250 000 personnes accompagneront le cortège funéraire de ceux que l'on appelle dès lors les « martyrs de Chicago ».

En 1893, la révision du procès reconnut l'innocence des huit inculpés ainsi que la machination policière et judiciaire mise en place pour criminaliser et casser le mouvement anarchiste et, plus largement, le mouvement ouvrier naissant.

Les suppliciés furent alors réhabilités et les trois emprisonnés purent quitter le bagne. Sur une stèle du cimetière de Waldheim, à Chicago, sont inscrites les dernières paroles de



l'un des condamnés, August Spies : « Le jour viendra où notre silence sera plus puissant que les voix que vous étouffez aujourd'hui. » En 1889, à Paris le congrès de l'Internationale socialiste décide de consacrer chaque 1^{er} mai journée internationale de lutte des travailleurs.

Le 1^{er} mai est bien une journée inscrite dans l'histoire du mouvement ouvrier avec le sang de militants anarchistes.

Depuis, les politiciens de tout bord, conscients du caractère subversif du 1^{er} mai, se sont échinés à détourner de sa signification ouvrière et révolutionnaire la journée du 1^{er} mai. Des bolcheviks aux pétainistes, le 1^{er} mai ne doit plus être un symbole de lutte et d'émancipation, mais la fête des travailleurs et la glorification du travail, de la productivité et de la paix sociale ! En 1920, la Russie bolchevique décide que le 1^{er} mai sera chômé et deviendra la fête du travail (la propagande stalinienne glorifiera ensuite la productivité en inventant le stakhanovisme, du nom du mineur de choc Alekseï Stakhanov qui aurait extrait 102 tonnes de charbon en six heures, soit environ quatorze fois le quota demandé à chaque mineur).

En 1933, en Allemagne, Hitler, parvenu par les urnes au pouvoir aux élections législatives de mars, institue le 1^{er} mai comme jour chômé célébrant la fête du travail. Les manifestations du 1^{er} mai sont interdites, les syndi-

cats sont dissous et déclarés illégaux le lendemain. En 1941, en France, pendant l'occupation allemande, le 1^{er} mai est officiellement désigné par René Belin, ministre du Travail de Pétain, principal rédacteur de la Charte du travail et ancien secrétaire de la CGT, comme la fête du travail et de la concorde sociale et devient chômé.

Depuis, cette fête du travail a été relayée servilement par la majorité du « peuple de gauche » sans plus de protestation chaque année en France. Même les « communistes » du PCF et autres socio-démocrates y distribuent depuis des décennies leur muguet. Et, pourtant, c'est encore sous Pétain que le muguet (blanc comme le lys, symbole de sainteté et de la monarchie) vient remplacer les églantines rouges (symbole révolutionnaire depuis la première commune de 1793 et repris comme symbole des luttes ouvrières) ou l'aubépine (en hommage à la jeune ouvrière Maria Blondeau tuée un bouquet d'aubépine à la main lorsque l'armée tira sur le cortège du 1^{er} mai 1891 à Fourmies faisant 9 morts et 30 blessés) qui étaient alors portées et distribuées le jour du 1^{er} mai avant le régime de Vichy. C'est bien de la responsabilité de certains syndicats, qui n'ont cessé de revendiquer cette « fête du travail », si cette journée est aujourd'hui célébrée selon des rites travail- listes et autoritaires hérités du pétainisme.

En 1947, le 1^{er} mai est inscrit dans le Code du travail comme journée fériée, chômée et payée, le gouvernement reprend et officialise l'année suivante la dénomination vichyste de « fête du travail ».

Plus récemment, la récupération et le détournement du 1^{er} mai ne s'embarrassent d'aucune limite : le Front national organise chaque année une manifestation pour fêter le travail et Jeanne d'Arc. « Travail, famille, patrie », voilà le message que ces politiciens veulent nous imposer ce 1^{er} mai !

Les élections et les partis politiques sont les ennemis de l'émancipation ouvrière. Les revendications des travailleurs, les luttes sociales ne doivent pas céder devant la lutte des politiciens pour la conquête du pouvoir et la lutte des places. Tout ce que nous avons obtenu, nous l'avons obtenu par la lutte, par l'action directe des travailleurs contre le patronat, contre tous les gouvernements et contre les bureaucraties syndicales.

Le 1^{er} mai est donc bien une journée inscrite dans l'histoire du mouvement ouvrier avec le sang de militants anarchistes. Elle appartient à ceux et celles qui se battent pour leur émancipation, pas pour célébrer le salariat, l'exploitation et la souffrance au travail !

Nous devons continuer à nous battre, contre les patrons, contre les bureaucrates politiciens ou syndicaux pour que cette journée demeure une journée de luttes sans jamais perdre à l'esprit qu'il n'est pas de sauveurs suprêmes : ni dieu, ni César, ni tribun. Travailleurs, sauvons-nous nous-mêmes !

G. E.-G.

Que **crève** leur démocratie

LE PRÉTENDU «devoir» citoyen est tellement moribond que nos parlementaires en quête – hypocrite – de légitimité populaire en sont rendus à vouloir rendre le vote obligatoire ! Bah tiens. Il paraît que les Belges l'ont déjà mis en place depuis un baille. Tu votes, c'est bien ; tu votes pas, tu paies 30 balles. Avoir recours à pareille mesure en dit long sur l'état de décrépitude du système démocratique parlementaire, dans lequel les sujets de ces messieurs-dames de l'État ont de moins en moins confiance. Les échéances électorales passent, et les taux d'abstention explosent, traduisant de manière on ne peut plus explicite le désamour des potentiels électeurs à l'égard de cette démocratie putassière qui n'en finit plus d'avancer à marche forcée contre les classes populaires.

Politiser l'abstention

Bien sûr, il serait parfaitement idiot de penser que cette abstention grandissante trahit le désir de ces «mauvais citoyens» de ne plus se voir confisquer leur souveraineté par des cols blancs avides de pouvoir. Et l'abstention est probablement aujourd'hui le fruit d'un désintérêt pour la politique en général, y compris dans ce qu'elle pourrait avoir de «noble». Nombre de ceux qui ne votent pas aux départementales se désintéresseront tout autant des élections professionnelles dans leur entreprise ou des mobilisations sociales qui secouent leur quartier. Mais si cette abstention populaire n'est pas à fantasmer, il nous reste cependant à en prendre la juste mesure et à en tirer les conclusions adéquates : à savoir l'urgence pour les révolutionnaires de faire valoir aujourd'hui, haut et fort, à destination de nos frères et sœurs de classe, la possibilité de faire de la politique autrement, en dehors des logiques de représentation verticale et, donc, de l'État. Politiser l'abstention, en somme, comme nous avons un jour politisé la nôtre. Mais le dire, c'est bien, reste à savoir comment s'y prendre – et la réponse est sans doute ailleurs que dans le seul collage d'affiches appelant à une «abstention révolutionnaire».

Le mirage du vote blanc

Histoire de se la jouer cool et de diluer quelque peu la logique autoritaire que renferme cette possible obligation de voter, le président de l'Assemblée nationale, Claude Bartolone – en première ligne dans cette affaire –, avance aussi l'idée de comptabiliser le vote blanc, excepté lors du deuxième



En reconnaissant le vote blanc, ceux d'en haut n'aspirent qu'à nous pousser à être les acteurs d'un système désormais moribond.

tour de l'élection présidentielle. Une façon de dire aux électeurs : si aucun candidat ne vous convient, pas grave, votez blanc, mais, surtout, votez ! Tout est là. Tout est ici résumé. L'important, pour eux, n'est pas que les électeurs aient confiance dans les candidats, mais qu'ils participent à la mascarade électorale. Autrement, la perte de légitimité ne concerne plus les seuls candidats, mais le système électoral tout entier. En reconnaissant le vote blanc, ceux d'en haut aspirent moins à faire remonter le désaveu de ceux d'en bas à l'égard des candidats qu'à nous pousser à être les acteurs d'un système désormais moribond.

Démocratie de classe

Le président du Sénat, Gérard Larcher, et celui de l'Assemblée nationale, Claude Bartolone, tous deux porteurs de ces brillantes idées pour revitaliser la vieille démocratie (l'un de droite, l'autre de gauche), nous auraient presque émus dans leurs justifications. Ces deux présidents auraient

ainsi à cœur de réaffirmer et de favoriser l'engagement républicain (quèsaco ?). Pour eux, l'abstention est dangereuse : c'est même un déni de démocratie (laquelle ?). Inutile, bien sûr, de démontrer à nouveau leur langue de bois, ils sont tellement grotesques qu'il est probable que personne ne soit vraiment dupe de leurs discours et de leurs idées «révolutionnaires». Reste qu'il est «amusant» – et somme toute assez révélateur – de voir que leur amour de la démocratie et du devoir électoral s'arrête aux institutions de leur classe, celle des dirigeants et des possédants. Car il y a quelques mois, en 2014, l'Assemblée nationale puis le Conseil constitutionnel ont adopté et validé la suppression... des élections prud'homales ! Jusqu'alors élus par les salariés, les conseillers prud'homains sont désormais désignés par les organisations syndicales et patronales. La raison de cette mesure ? Les travailleurs étaient de moins en moins nombreux à participer à ces élections prud'homales. Pourquoi, alors, ne pas avoir proposé le vote obligatoire ? Sans doute est-il plus facile de contrôler la direction d'un syndicat que des hordes de travailleurs énergiques.

Guillaume Goutte
Groupe Salvador-Seguí
de la Fédération anarchiste

Surveillés donc rassurés ?

Le projet de loi sur le renseignement concocté de longue date par le gouvernement vous inquiète ? Vous n'êtes pas les seuls. Amnesty International, Ligue des droits de l'homme, Syndicat de la magistrature, Reporters sans frontières sont également inquiets. Même aux États-Unis (si, si !) on s'inquiète : dans son éditorial du 31 mars, le *New York Times* a lancé un appel aux députés français afin qu'ils ne votent pas la loi. Sans doute que ça leur rappelle trop le Patriot Act et ses dérapages. Mais en France, Jean-Jacques Urvoas – rapporteur de la loi – nous précise que les pratiques prévues dans cette loi avaient déjà cours, et qu'il ne s'agit que de leur donner un cadre légal. Et ça, c'est censé nous rassurer ?

Dérapage contrôlé

Et effectué comme d'habitude par Jean-Marie Le Pen. Qu'il s'agisse des chambres à gaz ou de Pétain, il est toujours prêt à réaffirmer ses théories. Qui ne sont pas une révélation pour sa fille Marine ; toutefois celle-ci s'est sentie obligée – pour le bien du parti – de désavouer son père, semblant découvrir ses « idées ». Mais ne nous faisons pas d'illusions, les purs et durs du FN gardent espoir ; Marion, la petite-fille de Jean-Marie, semble avoir bien écouté les leçons du « patriarcat » : quand elle ouvre la bouche, on reconnaît la même odeur de pourriture émanant du gosier de son grand-père.

Les mêmes, et on recommence

Sarkozy a toujours plein d'idées. La dernière ? Changer le nom de son parti. L'UMP deviendrait ainsi Les Républicains. Avantages : plus d'amalgames genre UMPS, plus de casseroles ni d'affaires judiciaires non plus, c'est un parti « vierge » qui se présentera aux futures élections. Ça ne sera jamais que la septième fois que la droite « gaulliste » change de nom. Juste un bémol : Les Républicains, ça fait peut-être un peu trop penser au parti républicain américain, pas vraiment considéré comme progressiste, et même vu comme conservateur, pour ne pas dire réactionnaire. Ça n'empêche pas nos grands hommes d'avenir, les Juppé, Fillon, Villepin, Wauquiez et compagnie d'être tous d'accord avec

Météo syndicale



BEN, ALORS... avec le beau temps, le monde nouveau est-il en marche ? En tout cas, pas à la Bourse du travail au 3, rue du Château-d'Eau à Paris le mercredi 15 avril dernier. Un colloque-discussion y était coorganisé par l'UD CGT de Paris et le journal *L'Humanité* (et l'autonomie syndicale ?) autour des 120 ans de la CGT. La salle était bien vide, ou presque. Dans l'entre-deux-guerres, sans revenir au début du siècle dernier (quand cette salle s'appelait encore Fernand-Pelloutier), il est à parier qu'elle était souvent comble ! Bon, revenons à nos moutons : le directeur de l'ancien journal de Jaurès, une représentante de la CGT, une sociologue, un universitaire pour tresser des lauriers au premier syndicat de France. Disons-le, la camarade de la confédération (Maryse Dumas, pour ne pas la nommer) a rempli son rôle, insistant sur le fédéralisme qui imprègne la CGT depuis ses origines. Cela a, bien sûr, fait sourire celles et ceux qui militaient syndicalement il y a encore quelques dizaines d'années, mais... du passé douloureux faisons table rase ? Rien de bien transcendant, le représentant de *L'Humanité* rappelant que Jaurès disait à l'envie qu'avec le syndicalisme il y avait toujours le socialisme. On dira que le camarade assassiné rue du Croissant était un adversaire politique d'un autre niveau que les guédistes.

Sinon, ce qui agite plus les couloirs à Montreuil, c'est le pardon accordé à Lepaon par Martinez¹. Tout aurait été fait (bureau, salle de bains et les autres travaux à Vincennes) à l'insu de l'intéressé ! Pourquoi la démission, alors ? « Cette négligence individuelle et collective a introduit le doute parmi les syndiqués de la CGT sur la probité de ses dirigeants et sur la bonne gestion de leurs cotisations. Elle a été préjudiciable en premier lieu pour la personne du secrétaire général et pour toute la CGT. Son image auprès des salariés a été

salie. Les travaux ont été réalisés en dehors de la responsabilité du secrétaire général, qui n'a notamment pas eu connaissance des devis et a découvert les travaux une fois ceux-ci achevés », a déclaré Martinez devant la direction élargie de la centrale. On attendra un meilleur éclairage pour nos lanternes.

L'intéressé a immédiatement réagi : « La vérité éclate enfin. Je retrouve mon honneur, ma dignité, le fruit de mes engagements. » Et sa place à Moulinex ?

Du côté de Force ouvrière : « Diminuer les exonérations de cotisations patronales dans les branches où les minima conventionnels sont inférieurs au smic, négocier les relations donneurs d'ordre/sous-traitants, remailler le territoire avec le service public, réorienter les aides aux entreprises en les ciblant et en les conditionnant font partie des revendications déposées. Pour Force ouvrière, il n'est pas question de rentrer dans un chapelet de manifestations ou de journées d'action. » On verra bien !

Sinon, de nombreux plans de licenciements s'annoncent dans le paysage. Pour exemple les organisations syndicales d'Intermarché craignent à terme une casse de 4 000 à 5 000 emplois. La CGT estime, de son côté, qu'entre 2003 et 2013 les effectifs de la logistique Intermarché ont déjà diminué d'environ 1 500 personnes. Encore du pain sur la planche !

Jean-Pierre Germain

Groupe Salvador-Seguí
de la Fédération anarchiste

1. Pour la petite histoire, dans le numéro spécial consacré aux 120 ans de la CGT on mentionne pas mal de secrétaires (même Jouhaux !), mais pas Lepaon. Montreuil monde cruel !

ce nouveau nom. Sans doute que Les Pourris, c'était déjà pris.

L'amour toujours

Ils se marièrent et eurent beaucoup d'enfants. Chez Alcatel et Nokia, qui viennent de s'unir, ça risque d'être une tout autre histoire pour les travailleurs. Comme d'habitude, cette fusion annonce restructurations et suppressions de postes. Dès que l'information a été officielle, le cours d'Alcatel en Bourse a fait un bond de 16 %. Les dirigeants n'en finissent pas de se congratuler, les actionnaires comptent leurs pépètes et les tradeurs se roulent des pelles à tout va. Et les salariés? Quelle importance, puisqu'on vous dit que c'est pour renforcer l'Europe. Vous voulez être compétitifs, oui ou merde?

Les experts à la TV

En plus des séries *Les Experts* à Miami, à New York, à Vegas, la TV nous offre, au gré de ses émissions économico-politiques, les analyses lumineuses d'une flopée d'experts passant leur vie à dire tout et son contraire. Comme Jacques Attali, qui déclare que «la réduction du temps de travail est un échec de la société industrielle». Ben, mince alors! Lui qui avait créé un ministère du Temps libre! C'est vrai qu'à cette époque il logeait à l'Élysée et se disait de gauche, voire même socialiste. Et maintenant écoutons un soi-disant indépendant, le politologue Dominique Reynié, autre écumeur des plateaux TV qui ne s'est jamais dit de gauche, lui; il s'est toujours abrité derrière une pseudo-neutralité universitaire pour nous abreuver de ses avis sentencieux et prétendus politiquement non orientés. Aujourd'hui, il déclare vouloir conduire une liste aux prochaines élections régionales. Sous quelle étiquette? UMP-UDI-Modem. Neutre? Pas orienté? C'est pas plutôt un peu à droite tout ça?

Konseillaire kulturaile

Depuis vingt-quatre ans, Mayrén Beneyto, membre du Parti populaire, officiait au conseil municipal de Valence (Espagne), jusqu'à devenir la principale responsable culturelle. Elle ne se représentera pas aux prochaines élections. Vous vous en foutez? Nous aussi. On notera juste que, pour annoncer sa décision, elle a utilisé Facebook avec un bref texte de dix-neuf lignes dans lequel on peut compter pas moins de trente fautes. Y a pas de correcteurs à droite?

Solidarité avec les Roms de Saint-Ouen

L'HISTOIRE DES RELATIONS entre les Roms et la ville de Saint-Ouen n'est ni simple, ni récente. Une nouvelle page s'ouvre aujourd'hui, avec l'expulsion programmée du «village d'insertion». Situé au 41, rue de Clichy, ce «village» a ouvert ses portes en 2008, à la suite de l'évacuation-expulsion du campement de la rue Ardouin, qui avait accueilli jusqu'à 600 personnes. Une poignée de familles, triées sur le volet en fonction de paramètres plus ou moins clairs, s'étaient donc installées sur cette dalle de béton, dans des Algeco ou des caravanes. Au fur et à mesure des années, les associations chargées d'aider à leur insertion et les pouvoirs publics (mairie, préfecture) se sont désintéressés de leur sort. Aujourd'hui, six familles sont donc menacées d'expulsion, les mêmes pouvoirs publics exigeant d'elles qu'elles cèdent la place au projet immobilier de la société Séquano.

Les situations des habitants du «village» sont très diverses: certains enfants sont scolarisés, d'autres pas, des parents travaillent, d'autres non. Mais une grande majorité d'entre eux habite Saint-Ouen depuis des années, ont fait leur vie ici, et ne veulent pas être contraints de tout reconstruire, ailleurs, une fois de plus.

La solution est entre les mains des élus et des pouvoirs publics: la ville de Saint-Ouen, en application de la loi, doit impérativement garantir un terrain pérenne aux familles Roms, qu'elles soient durablement installées sur le territoire de la commune ou simplement de passage. Avec l'aide de la préfecture, elle se doit de proposer de réelles solutions de logement aux habitants du «village» qui, après avoir passé 7 années sur cette dalle, souhaiteraient accéder à un appartement. Elle doit enfin, et de toute urgence, garantir sur le papier qu'à la rentrée scolaire de septembre aucun enfant Rom ne manque à l'appel.

À l'heure où s'écrivent ces lignes, une chose est certaine: si nous laissons ces six familles seules face aux élus, aux représentants

de la préfecture ou de la société Séquano, l'expulsion aura lieu en juillet ou en août, les familles seront éclatées entre divers campements dans les villes alentours, et la scolarisation des petits et des grands, une fois de plus, menacée.

C'est pour éviter ce désastre que nous avons créé le collectif de soutien aux Roms de Saint-Ouen, à l'initiative de parents d'élèves, de militants associatifs, d'Audoniens, d'Audoniennes se sentant solidaires de ces familles. Nous sommes à l'écoute de leur détresse et de leurs souhaits. Nous les relayons auprès des interlocuteurs officiels. Surtout, nous voulons être nombreux de sorte à rendre difficile, si ce n'est impossible, toute expulsion brutale et définitive du «village», telles que celles qu'a connues la ville, lors des différents campements.

Un premier rassemblement, le 8 avril lors de la journée mondiale des Roms, a prouvé que la mobilisation, quand elle est large, intense, donne des résultats! Nous allons continuer de dialoguer très concrètement avec les pouvoirs publics, de nous faire le relais des demandes des familles, de rassembler, de multiplier les événements, d'informer. Surtout, avec votre aide, nous allons contribuer à ce que soit enfin entendue et clairement prise en compte la question Roms sur le territoire de la commune, en attendant que ce soit le cas au niveau national, et au-delà.

C'est en étant nombreux, en rendant visible et audible les familles du «village». C'est en plaçant élus et responsables de tous bords devant leurs responsabilités que nous contribuerons à rendre cette ville, enfin!, réellement solidaire!

Nous avons besoin d'eux. Ils ont besoin de vous!

Ils habitent ici, ils travaillent ici, ils vont à l'école ici, ils restent ici!

Le Collectif

solidariteromsaintouen.blogspot.fr

Pour un **modèle** éducatif efficace en Tunisie



Kadri Arbi

« Notre école & la révolution »
Revue éducative et critique
Sidi Bouzid (Tunisie)

EN TUNISIE, durant les trois dernières décennies, il y a eu, malgré leur rareté, quelques tentatives d'études académiques qui n'ont pas cessé de questionner le modèle éducatif. Elles proposaient des pistes afin de transformer le quotidien de l'école avant de le changer en suivant une nouvelle optique. De fait, cette accumulation de travaux intellectuels et culturels voulait redonner à l'éducation son rôle de locomotive de tout véritable changement social.

Cet article s'inscrit dans cette optique, et dans un projet d'étude plus approfondi qui verra le jour. Nous nous basons sur une remise en question des insuffisances de notre modèle pédagogique. Nous voulons en souligner les symptômes qui apparaissent au sein de nos établissements.

Ce que nous voulons de ce projet de recherche c'est montrer la nécessité d'une

vision de notre quotidien qui tienne compte de l'espace de l'école, et des élèves qui le côtoient.

Nous voulons observer les signes des problèmes du système d'enseignement, et les obstacles pour le transformer. Nous n'oublierons pas une remise en cause du rôle des divers intervenants à l'école, quelles que soient leurs positions et leurs responsabilités.

Même si le modèle pédagogique dans sa version actuelle n'a pas de rapport avec les buts qui sont les siens théoriquement, et même si nous déplorons l'échec des dernières tentatives de le faire évoluer qui suivirent les mouvements révolutionnaires de la fin de l'année 2010, nous devons aussi constater l'actuelle régression en la matière.

Les gouvernements qui se succèdent se débarrassent du peu d'acquis du système



scolaire, et tentent d'importer des modèles en décalage avec la société tunisienne, comme le modèle turc. Les uns sont nostalgiques de l'héritage colonial ottoman ou français, les autres veulent développer des écoles religieuses à l'afghane.

Mais au-delà des apparences, tous ces modèles n'ont rien de commun avec la réalité de la société tunisienne et les cultures populaires qui forgent son identité. De nombreuses critiques se sont élevées pour dénoncer l'importation de modèles éducatifs étrangers à travers certains hommes politiques. Si nous poussons plus loin la critique, nous devons décrire l'importation de ces modèles comme l'arme d'un colonialisme intellectuel et culturel renouvelé. Ce qui est visé à travers ces politiques en matière d'éducation, sans relation avec les spécificités locales, c'est la soumission du peuple par l'aliénation.

Ces jeunes qui réalisent leur formation intellectuelle, élèves et étudiants, souffrent du tiraillement culturel, c'est là l'un des nouveaux aspects de nos établissements. Il s'ajoute à la violence qui était déjà présente à l'école : l'errance, la drogue, et surtout à l'idée libérale que tout se gagne à court terme sans réel effort. Et c'est d'ailleurs tout

un système de relations basé sur la triche, la « fausse copie », dont il est question.

Comment faire face à cette accumulation de problèmes ?

Le défi commence avec une réponse à la question : qui sommes-nous ? Nous devons trouver une réponse éloignée de toute idéologie prédéfinie. Pour faire les bonnes critiques, il faut connaître les avantages et les inconvénients de notre modèle pour aboutir à ce que nous attendons.

Quels sont les obstacles qui bloquent les tentatives de changement ?

Nous devons encourager les militants, tout comme les divers intervenants au sein du système scolaire, à réfléchir sur une réalité que cachent les responsables politiques. Nous constatons la démission de ceux qui tiennent le pouvoir à travers leur acceptation aveugle de tout ce qui arrive au-delà de la mer malgré les grandes attentes suscitées par les mouvements révolutionnaires.

Ils semblent oublier le message du peuple sur des points essentiels : l'emploi et la liberté, mais ils refusent aussi un projet de

société qui inclue véritablement les classes sociales populaires. Ces dernières tendent elles-mêmes, par expérience, vers un refus de l'actuel modèle d'éducation et de culture qui s'est avéré être un échec pour elles.

L'échec du modèle tunisien se vérifie par des chiffres indiscutables malgré la machine médiatique qui défend les intérêts de la classe dominante. Par exemple, la situation des universités tunisiennes et des centres de recherche qui se trouvent aux derniers rangs des classements mondiaux (la première université tunisienne se trouve en 70^e position au niveau africain). À l'école, le nombre d'élèves à quitter leur établissement en cours d'année s'élève à 100 000 pour l'année scolaire 2012-2013. Les chiffres « officiels » des cas de violences à la périphérie et dans des écoles sont en augmentation, et nous interrogent aussi : 8 875 durant l'année scolaire 2013-2014.

La baisse de la qualité de l'enseignement se retrouve à différents niveaux, du primaire jusqu'à l'université. Au bout du compte, les diplômes n'ont plus aucune valeur, alors que dans les années 1980 on reconnaissait leur caractère exemplaire en terme de savoir. Cette situation amène la Tunisie au sein des derniers rangs dans les



évaluations des capacités des élèves dans les domaines scientifiques selon les recherches du « programme international pour le suivi des acquis des élèves ».

L'autre défi, et néanmoins le plus important, à propos du modèle éducatif tunisien, c'est de trouver des solutions à la racine des problèmes qui règlent définitivement ce qu'on appelle « l'excès de diplômés », c'est-à-dire le chômage. En Tunisie, ces dernières années, il y a toujours plus de diplômés chômeurs sans véritables qualifications qui forment ce qu'on appelle « l'armée de suppléance ». L'État ne remplit plus son rôle d'employeur dans la fonction publique. Dans ce contexte, l'enseignement n'a donc pas le soutien d'une véritable politique publique. L'échec de l'État en matière d'éducation se répercute dans la société tunisienne dans la conscience populaire, en particulier celle des élèves qui ne voient pas l'utilité d'être éduqués, de renforcer leurs savoirs, leur futur étant forcément perçu comme étant un « chômage-destin ».

Comment transmettre des connaissances et construire un modèle pédagogique pour des élèves sans ambition ?

Mais nous devons aussi avoir conscience que résoudre le problème de l'éducation en Tunisie ne sera pas un remède pour tous les autres problèmes sociaux. L'éducation a de toute façon perdu son aura symbolique, en tant que facteur prioritaire d'émancipation sociale.

En résumé, l'accumulation de problèmes dans le secteur de l'éducation est le résultat direct, sans faire de détour sémantique, de toutes les stratégies et les plans mis en place par des pseudo-responsables politiques contre la réalité tunisienne. Ils ont abouti à un échec sans précédent.

Aujourd'hui, il faut réagir sans attendre, instaurer un nouveau modèle éducatif indépendant de l'exemple stupide de réussite du style « pétrodollar », en tenant compte de nos spécificités. Il faut complètement redéfinir les priorités économiques et sociales. Un modèle d'enseignement populaire, basé sur des pratiques collectives, des évaluations constantes, des formations continues.

S'unir pour changer le modèle éducatif.
S'instruire pour se révolter

K.A.

Soutenir les camarades

La situation en Tunisie est assez dure. Il y a des mouvements sociaux tous les jours, surtout dans les régions intérieures, notamment celles du sud tunisien, qui revendiquent l'emploi, le développement des régions qui ont vécu plus que cinquante ans de précarité et où d'ailleurs rien n'a changé au niveau social, culturel, éducatif et surtout au niveau économique et où c'est même pire avec les interventions des instances financières internationales (Banque mondiale, Fond monétaire internationale... sans oublier la Banque européenne).

Les mouvements se poursuivent en Tunisie, avec notamment l'exemple des diplômés chômeurs qui bougent partout : manifestations, occupations des bureaux d'emplois, sit-in et grèves de la faim (à Gabes depuis quarante-deux jours, à Jbenyana : délégation de Sfax, Tunis, Silyana, Gafsa et Sidi Bouzid).

Face à cela, l'État va opposer avec une politique d'arrestations, et la machine policière se renouvelle suite à la loi « anti-terroriste » qui a été votée dernièrement par l'Assemblée du « peuple » (du Capital). Ça va être le feu vert pour discriminer tout mouvement revendicatif et les notions de droit, de liberté et de média libres commencent à être attaquées sinon manipulées.

Face à tout ça, nous militants, syndicalistes révolutionnaires, jeunes lycéens et femmes rurales militantes, afin de mieux motiver la société dans la région de Regueb, en particulier, et dans le gouvernement de Sidi Bouzid, en général, après avoir lancé l'idée d'une revue éducative critique bilingue (français-arabe), *Notre école & la révolution*, et pour mieux maintenir la lutte, sensibiliser les gens et surtout les jeunes pour se battre contre toute politique anti-populaire, nous avons fondé une association de prévoyance éducative et culturelle (APEC) qui sera le miroir de notre travail, de nos actions. La revue sera son porte parole.

La Fédération anarchiste lance donc une souscription afin de soutenir le mouvement anarchiste et nos camarades en Tunisie.

Comment verser ?

– Par virement :

À Société d'entraide libertaire

Iban : FR76 1027 8085 9000 0205 7210 175.

BIC : CMCIFR2A.

– Par chèque :

À l'ordre de SEL, mention « Tunisie » au dos, à expédier à CESL, BP 121, 25014 Besançon Cedex.

Kobané (Rojava)

Résistance et besoins

APRÈS CENT TRENTE-QUATRE JOURS de fière résistance et de défensive, les hommes, les femmes et leurs combattants, avec l'aide et la solidarité de millions de personnes dans le monde, ont finalement mis en déroute les attaques féroces de l'État islamique et ont libéré leur ville : Kobané.

Ce ne fut pas seulement la défaite de l'État islamique et de son rêve d'établir un califat. Ce fut, surtout, la fin du rêve de l'allié de l'État islamique – l'actuel gouvernement turc – de faire renaître un empire néo-ottoman.

L'attaque dirigée contre Kobané fut une guerre par délégation lancée par l'État islamique au nom des régimes de la région et de plus loin, contre le valeureux peuple de Kobané et l'Autonomie démocratique du Rojava (DSA : Democratic Self-Administration).

Cette guerre a eu un grand impact social et psychologique sur la population de Kobané, y compris sur celle qui a quitté la ville pour trouver refuge dans les régions voisines.

La guerre n'est pas encore achevée. L'État islamique continue de menacer et d'intimider les villages autour de Kobané avec de terrifiantes attaques et la propagande. Naturellement, cette menace demeurera jusqu'à ce qu'elle soit totalement éradiquée de la région.

Nous entrons dans la deuxième phase de la résistance, où il nous faut affronter les conséquences de la guerre. Nettoyer le territoire de mines et des bombes non explosées comme explosées. Naturellement, cette opération ne peut être effectuée par la population de Kobané. Ceci exige un support technique et de l'expérience.

Pour reconstruire Kobané et sauvegarder l'Autonomie démocratique, la population de la ville a besoin de la solidarité internationale la plus grande possible et du monde entier. Faire appel à l'aide des institutions financières internationales et des grandes multinationales ne serait pas la meilleure des idées. En réalité, comme l'enseigne l'histoire, ce serait le meilleur moyen de mettre à bas la révolution en cours au Rojava.

Voici quelques pistes pour exercer la solidarité internationale et contribuer à la reconstruction du Rojava :

- Créer des comités et des associations pour récolter de l'argent, du matériel de construction et des outils pour remettre en état le milieu de vie, plus spécialement à Kobané, ravagé.

- Ouvrir des comptes bancaires pour recevoir dons et contributions, contrôlés



par des groupes de solidarité avec le Rojava, dans vos villes et dans vos pays.

- Créer, dans chaque ville, divers groupes et comités, où il sera possible de rassembler le matériel nécessaire à la reconstruction du Rojava. S'assurer que tout ce qui sera obtenu soit transféré rapidement et de façon sûre au Rojava.

- Mettre en place des dépôts aux frontières irakienne, turque et iranienne du Kurdistan, dans l'attente que tout puisse transiter au travers d'un corridor humanitaire.

- Recueillir des remèdes et du matériel hospitalier pour les trois cantons de Rojava : Efrin, Kobané et Jézine.

- Construire des écoles, des hôpitaux, des aires de jeu et des lieux consacrés au rétablissement de la santé physique et psychologique des victimes de la guerre et des réfugiés.

- Mettre en place, pour les trois cantons, une ligne téléphonique et Internet indépendante pour ne plus avoir à faire appel à celles des pays voisins. Lignes téléphoniques et Internet doivent échapper à leur contrôle.

- Permettre aux volontaires qui peuvent aider physiquement et psychologiquement de venir participer directement au soutien de la population et à la reconstruction de Kobané et de tout le Rojava.

- Chaque mise en place d'aide devra se

faire après consultation de la population locale du Rojava impliquée dans les communes et des groupes locaux de coordination des membres de la DSA qui prendront, seuls, la décision finale.

Nous concevons la participation et la solidarité avec le Rojava comme un devoir naturel et concret d'anarchiste. Nous espérons que ces souhaits et d'autres seront concrétisés par d'autres compagnons. Nous croyons que ce travail concret ne doit pas se limiter au Rojava mais doit concerner n'importe quel lieu du monde, en particulier tous les lieux que la guerre a détruits. Ceci révèle de quelle façon les anarchistes travaillent à la reconstruction de la société, dans tous les aspects de la vie.

Nous sommes persuadés que rien n'est parfait et ne puisse échapper à la critique, et cela vaut pour nos suggestions. Nous espérons que celles-ci créent des débats et des échanges parmi tous les anarchistes.

Nous tenons par ailleurs à souligner que ceci ne concerne pas seulement Kobané-Rojava parce qu'il est bien possible que nous nous retrouvions confrontés à la même nécessité dans d'autres parties du monde, dans un avenir très proche.

Forum anarchiste du Kurdistan (KAF)

Parus dans Umanità Nova le 22 mars 2015

Traduit par Toni du Groupe Germinal de la FA

Le Grand Paris du sport

Arenas et projets territoriaux



APRÈS DEUX DÉFAITES de sa candidature à l'organisation des Jeux olympiques (JO) de 2008 et 2012, Paris se prépare à candidater pour accueillir ceux de 2024, cent ans après les avoir organisés pour la dernière fois. Cette fois-ci la candidature sera métropolitaine. Elle nécessite et justifie une politique de construction d'infrastructures sportives au profit de l'économie du sport de haut niveau et qui s'inscrit dans un processus de métropolisation dont les effets nuisibles en sortiront renforcés.

Les grandes manœuvres pour construire une candidature du Grand Paris aux Jeux Olympiques de 2024 ont commencé. L'échéance du dépôt des dossiers auprès du Comité international olympique (CIO) est fixée à septembre 2015. Bien que désapprouvée par Jean-Claude Killy, ancien membre du CIO, la candidature à la candidature a reçu un large soutien. « L'accueil des Jeux olympiques constitue le Graal en matière de grand événement », rappelait la ministre des Sports Najat Vallaud-Belkacem, le 17 avril 2014, lors du conseil d'administration du Comité national olympique et sportif français, représentant du CIO en France.

Dans le cadre de la rivalité entre les « villes-mondes » sur laquelle repose la logique de croissance sans fin des métropoles, le Grand Paris ne pouvait pas faire l'impasse sur la question étant donné que les grandes compétitions sportives internationales sont un élément important de « l'attractivité » des territoires, constamment défendue par les promoteurs de la métropolisation. « Ma quatrième priorité est de faire du sport un outil de rayonnement international et de développement économique », expliquait encore Najat Vallaud-Belkacem. Au-delà du Grand Paris, les promoteurs d'une candidature parisienne à l'organisation des Jeux en étendent même le bénéfice à l'ensemble du territoire national, assurés que cela permettra « de faire venir de nouveaux touristes, de conquérir de nouveaux marchés à l'international et d'attirer davantage d'investisseurs étrangers » en France¹.

De plus, les sports « de salle » ou de « petit terrain » (basket-ball, handball, volley-ball, hockey sur glace, etc.) cherchent à connaître le succès des sports les plus médiatisés (football, rugby, tennis) et renforcer leur professionnalisation en tablant notamment

sur des candidatures à l'organisation de championnats européens ou mondiaux. Mais pour pouvoir accueillir de grandes compétitions internationales en nombre croissant et œuvrer pour le développement économique du sport de haut niveau, il faut construire les infrastructures adéquates. Or, dans ce domaine, selon la formule consacrée, « la France est en retard » alors que « toute l'Europe se dote de grandes installations multifonctionnelles »². De fait, cela fait déjà quelques années que les professionnels travaillent à convaincre les pouvoirs publics pour que les métropoles, et en particulier celle du Grand Paris, lancent les chantiers de nouveaux équipements.

« En matière de rayonnement international, le Grand Paris doit pouvoir jouer « dans la cour des grands » et son ambition en matière d'équipements sportifs doit être alignée sur celle des métropoles les plus performantes et les plus novatrices du monde »³, affirme un rapport élaboré par trois agences de consultants, remis au ministre de la ville et à la ministre des sports en juillet 2011. Dès lors, « partant du constat qu'il ne peut y avoir de métropole de rang international sans un rayonnement sportif majeur, [Maurice Leroy, ministre de la Ville, chargé du Grand

Paris, et Chantal Jouanno, ministre des Sports] ont affirmé la nécessité de se doter d'une vision stratégique pour le Grand Paris du sport à l'horizon 2030, notamment dans la perspective de futures candidatures du Grand Paris à des grands événements sportifs internationaux, au premier rang desquels les Jeux Olympiques »⁴. Si le «Nouveau Grand Paris» présenté en mars 2013 par le gouvernement Ayrault n'aborde pas spécifiquement la question du sport, son ministère de l'Égalité des territoires et du Logement affiche toujours l'ambition de voir la métropole devenir «la capitale mondiale du sport» par le renforcement de «l'excellence des infrastructures sportives»⁵.

Des stades et des «grandes salles» à gogo

En mars 2010, la commission «Grandes salles», mandatée par le ministère de la Santé et des Sports et essentiellement composée de professionnels du monde sportif (présidents de clubs ou de ligues) et de quelques élus, avait déjà défriché le sujet dans son rapport «Arenas 2015». Les Arenas sont de grandes salles multifonctionnelles (de 5 000 à plus de 20 000 places), aptes à recevoir des compétitions sportives de haut niveau et d'accueillir également concerts et spectacles; elles suivent en ce sens le modèle du Palais Omnisports Paris-Bercy, construit en 1984 et qui constitue pour la commission «l'arbre qui cache la forêt» du manque d'infrastructures. Il faudrait par conséquent rattraper le «retard français en matière de grandes salles» préjudiciable à «la professionnalisation des sports de salle et leur compétitivité européenne» du fait que les autres pays européens ont tous construits de nombreux équipements de ce type. La commission préconisait notamment la création en France de sept structures (une de plus de 20 000 places, une de 15 000 et cinq de 10 000)⁶.

L'objectif est clairement énoncé: il s'agit de «répondre aux attentes légitimes du sport de haut niveau», de bâtir «un réseau d'enceintes capables de répondre aux exigences d'accueil des compétitions internationales et permettant aux clubs professionnels de mener des politiques sportives ambitieuses» (car «l'enceinte est un levier économique indispensable au développement des clubs d'élite»), créer en France «des infrastructures nécessaires à son rayonnement et à son attractivité sur le marché de l'événementiel européen». Le rapport «Arenas 2015» permet aux collectivités locales de justifier leur politique de grands travaux d'équipements sportifs de haut niveau, puisqu'à l'instar des promoteurs du Dôme de Sarcelles, elles peuvent ainsi prétendre répondre «à une demande de projets d'infrastructures sportives exprimée dans le rapport Arena 2015 du Ministère de la Jeunesse et des Sports»⁷.

Plusieurs grands projets d'équipements sont envisagés, voire déjà engagés, en Île-de-France. Bien avant le processus récent du «Grand Paris», certains avaient été élaborés dans le cadre de la candidature de Paris à l'organisation des jeux olympiques de 2012 et restent aujourd'hui justifiés par la perspective de grandes manifestations d'ampleur internationale comme l'Euro 2016 ou la



nouvelle candidature à l'organisation des JO. Soutenus par les pouvoirs étatiques, régionaux et métropolitains, ils sont portés localement par les collectivités publiques (communes et communautés d'agglomération voire conseils généraux) – dans une large unanimité consensuelle – et par les organisations sportives concernées (fédérations ou clubs). Plusieurs projets (à Nanterre, Tremblay, Sarcelles, Cergy, Aubervilliers) sont ainsi repris dans les Contrats de développement territorial (CDT) du Grand Paris⁸.

Croissance de l'économie du sport

Ces diverses démarches de construction sont motivées par la recherche d'une croissance renforcée des différents secteurs sportifs de haut niveau; plusieurs fédérations nationales sont impliquées dans les projets franciliens de nouvelles infrastructures (rugby, handball, natation, cyclisme, hockey sur glace). «La prise de conscience du rôle important que jouent dés-

ormais les enceintes sportives dans l'économie du sport et l'attractivité d'un pays est récente»⁹ ce qui expliquerait pourquoi «la France est globalement en retard en matière d'équipements performants sur les grandes nations, d'un point de vue quantitatif et qualitatif. Ce retard en matière d'équipement pénalise les candidatures aux grands événements à l'aune des exigences actuelles et futures des organisateurs. Il pénalise aussi le développement de clubs professionnels, l'équipement étant en effet un outil économique essentiel et un lieu symbolique de l'identité du club»¹⁰. Il faudrait donc pousser les collectivités à soutenir – politiquement voire financièrement – la construction de «grandes salles» ou de stades pour que toute entreprise sportive un tant soi peu ambitieuse puisse se développer.

Ainsi le Racing Métro 92 s'installera à Nanterre dans l'Arena 92; quant aux centres techniques, où doivent être modelés les athlètes de haut niveau, ils se multiplient: la Fédération française de hockey sur glace aura le sien dans l'Aren'Ice de Cergy comme la Fédération française de cyclisme a mainte-

nant le sien à Velopolis (Saint-Quentin en Yvelines). Dans les projets abandonnés, il y a celui de celui de la Fédération française de handball (stade de Colombes) ; le PSG a aussi du mal à trouver des terres pour élargir son propre centre dans les Yvelines. Le centre technique de la Fédération française de natation, envisagé depuis 2001 à Aubervilliers, est une « arlésienne » qui pourrait cependant voir le jour dans le cadre de la candidature aux Jeux olympiques. Quant au projet démesuré de grand stade à Évry, il est porté par la Fédération française de rugby qui veut en faire sa base.

Projets territoriaux

Mais la défense des intérêts économiques des fédérations sportives ne suffit pas à convaincre automatiquement les habitants concernés par les travaux du bien-fondé de la multiplication des chantiers de stades et de « grandes salles ». Valorisés comme facteurs d'attractivité, les projets sont aussi défendus par leurs promoteurs comme éléments de structuration du territoire « par l'effet d'entraînement économique et de cohésion sociale qu'ils peuvent avoir sur un territoire, à l'image du Stade de France et du développement de la Plaine Saint Denis »¹¹. Les infrastructures envisagées sont intégrées à des réaménagements de secteurs avec programmes d'immobilier de bureaux, de commerces, de logements, d'amélioration des transports, etc.

Ainsi la création du vélodrome de Saint-Quentin en Yvelines, est accompagnée d'une « opération d'aménagement de l'espace public et de développement immobilier d'environ 40 000 m² qui constitueront, ensemble avec le Vélodrome, un nouveau pôle de vie du territoire »¹². À Tremblay-en-France, « la parcelle réservée à l'opération [de création du Colisée] est insérée dans la future trame urbaine du secteur Central de la ZAC Sud CDG, qui comprendra : des bureaux, commerces, services et activités PME/PMI »¹³. À Cergy, Aren'Ice et sa patinoire olympique s'intègrent au cœur de l'aménagement des 57 hectares de la Plaine des Linandes à proximité d'autres infrastructures sportives récemment créées, d'un « pôle commercial autour de la thématique « sport, loisirs, nature » composé d'enseignes attractives (telles Décathlon déjà installé) »¹⁴ et d'un écoquartier de 1 500 logements. À Nanterre, Arena 92 est un projet de salle qui « comprend également 33 000 m² de bureaux, 300 chambres étudiantes, des commerces, dont une boutique du club, une brasserie et un restaurant gastronomique » et dont les promoteurs souhaitent qu'il « régénère le quartier lorsqu'il est inerte (le soir et le week-end) »¹⁵. Autour du Grand stade de rugby, sur un espace de 133 ha, « avec ses rues, ses places conviviales, ses commerces, ses bureaux, ses bistrot et ses restaurants, c'est bien d'un village des sports et des loisirs que l'agglomération [Évry Centre Essonne] entend se doter »¹⁶. « Vecteur d'activité économique, d'emploi et de rénovation urbaine »¹⁷, le Dôme de Sarcelles est quant à lui conditionné au projet du Boulevard intercommunal du Parisien (BIP), une route transversale est-ouest de 2x2 voies devant relier l'A15 à l'A1.

Tout cela ne peut que concourir à l'artificialisation accrue des sols, à la raréfaction des

espaces agricoles et naturels et à l'extension de l'aire urbaine du Grand Paris. Ainsi le Dôme de Sarcelles va s'implanter « sur des emprises délaissées devenues des lieux de non-droit », soit un ensemble de parcelles non-construites dont un grand nombre accueille des jardins familiaux et sur une partie du cours du Petit Rosne dans le souci de connecter des zones urbanisées « qui s'ignorent malgré leur proximité géographique »¹⁸. Le grand stade de rugby recouvrira un hippodrome et les bois qui l'entourent, tandis que le Colisée de Tremblay (2,5 hectares d'emprise et 2,5 ha de « mail » d'accès piéton) va s'étendre sur une zone agricole¹⁹. Quant au projet d'extension des terrains de tennis de Roland-Garros,

Les programmes de logements, essentiellement privés, sont là pour accueillir des habitants-consommateurs solvables, pas pour résoudre la situation de mal-logement.

encore fermement soutenu par le premier ministre Valls en mars 2015, il menace toujours les serres des jardins d'Auteuil voisins. Aussi tous ces projets récupèrent-ils préventivement la question écologique dans leurs discours marketing en se parant des plus grandes vertus en matière de défense et de protection de l'environnement : « le Dôme Arena [de Sarcelles] participe au développement durable »²⁰, de même que l'Arena 92 de Nanterre se veut « un lieu à la pointe du développement durable »²¹ et alors que le Colisée de Tremblay-en-France promet « un impact environnemental limité »²² ; quant au Grand Stade de Rugby, ses promoteurs soutiennent très sérieusement que son existence permettra la « préservation des ressources naturelles », la « lutte contre le réchauffement climatique et la réduction des rejets » ainsi que le « développement de la qualité environnementale du territoire »²³. Mais tous reposent sur un principe d'attractivité (faire venir des milliers de spectateurs et de touristes) dont les perspectives – si elles se réalisent – auront des effets considérables et désastreux sur les territoires.

Quant aux logements, les programmes, essentiellement privés, sont là pour accueillir des habitants-consommateurs solvables, pas pour résoudre la situation de mal-logement des plus précaires, d'autant plus quand les recettes immobilières participent du financement global du projet comme à Saint-Quentin en Yvelines où « un programme de promotion immobilière doit permettre de dégager 12 millions d'euros, qui viendront diminuer le coût global de l'opération »²⁴. De tels aménagements du territoire sont justifiés par l'augmentation des flux (d'investissements, de spectateurs, de touristes, etc.) dont les retombées sont présentées comme positives pour le territoire. Mais, en encourageant le renchérissement du foncier et de l'immobilier, ils sont surtout synonymes d'opérations de réaména-

gement urbain dont les habitants les plus fragiles font les frais. Quant à la « cohésion sociale » mise en avant dans les discours de promotion, elle semble se résumer à la déambulation de masses de clients dans les galeries commerçantes des quartiers « revitalisés » ou à la ola des spectateurs dans les tribunes des futures arenas.

Les projets, dont la construction est confiée aux grands groupes du BTP, sont là pour faire briller l'image du territoire, pas pour améliorer le sort des habitants comme en témoignent les propos du premier édile de Sarcelles, rapportés par *Le Parisien* : « Est-ce qu'on ne peut pas craindre des problèmes de voisinage quand les gens sortiront [du futur Dôme de Sarcelles, après un match ou un spectacle] ? » interroge une habitante [lors d'une réunion municipale de présentation du projet]. « Je pense que les habitants sont aujourd'hui davantage gênés par leurs voisins actuels, qui font brûler toutes sortes de choses, insiste François Pupponi, député-maire PS de Sarcelles. Je préfère voir à cet endroit-là une belle salle plutôt qu'un bidonville. C'est important pour l'image de Sarcelles »²⁵.

Un discours, plus ou moins détaillé selon les projets, sur les bénéfices en terme de créations d'emplois – temporaires et précaires – vient également accompagner les démarches. Il faut d'abord des ouvriers pour construire ces stades et ces salles : l'Arena 92 envisage la création de 2000 emplois pour son chantier quand le Grand stade d'Évry n'en prévoit que 1 450 pour le sien. Après l'ouverture, l'Arena 92 créerait 500 emplois permanents tandis que le Grand stade en créerait 120 permanents et 4 000 intermittents ; plus petite, l'Aren'Ice ne propose que 25 emplois permanents. Le projet de Dôme à Sarcelles ne donne pas d'information chiffrée mais renseigne sur les types d'emplois : accueil, sécurité, restauration, techniciens scéniques, techniciens de maintenance...

Financements

En période d'austérité économique, il est prudent de mettre en avant l'origine privée des financements de ces grands projets. Certains s'appuient sur des fonds entièrement privés comme l'Arena 92 de Nanterre (200 millions d'euros), le POPB en rénovation (96 millions²⁶) ou le Grand stade de rugby (600 millions, mais avec un emprunt potentiellement garanti par le conseil général de l'Essonne). Mais la puissance publique (État, région, départements, communautés d'agglomération et/ou communes) est toujours la bienvenue pour mettre la main au portefeuille : la moitié des 42 millions de l'Aren'Ice de Cergy, 53 des 74 millions du vélodrome de Saint-Quentin en Yvelines ou encore 43 des 65,7 millions du pôle d'excellence « kayak et aviron » de Vaires-Torcy ; cela aurait aussi dû être le cas pour 57 des 68 millions du projet suspendu de piscine olympique à Aubervilliers. Mais, comme à Saint-Quentin, une partie des financements est



Le projet de grand stade de rugby dans le Val-de-Marne pour l'horizon 2025...

aussi basée sur les recettes de la structure et de la «valorisation» des terrains environnants (logements, bureaux, commerces). Le «naming» est aussi une façon de financer les projets en donnant à l'infrastructure sportive le nom de son plus gros financeur – ce qui est envisagé pour le Grand stade de rugby, l'Arena 92 ou encore le Parc des Princes et le POPB après rénovation.

Ces travaux de constructions de complexes sportifs et d'infrastructures «complémentaires» (transports, zones d'activités, etc.) pèsent aussi énormément sur les finances publiques. Concernant les actuels projets, un récent rapport parlementaire²⁷ – sans être hostile aux projets – laisse cependant planer le doute: loin de l'image d'un aménagement cohérent et planifié au niveau régional, les territoires font cavalier seul et développent chacun dans leur coin des projets qui se révèlent concurrents.

Des projets concurrents

Le rapport remis au ministère en juillet 2011 pointe notamment la concurrence intra-territoriale de certains équipements sportifs du Grand Paris – notamment les «Arenas de très grande jauge» (comme Arena 92 ou le Dôme de Sarcelles) en concurrence avec le POPB. Le POPB, dont le «bassin d'attraction direct s'étend en fait à quasiment toute l'Ile-de-France et à plus de dix millions d'habitants»²⁸, a prévu des travaux de rénovation et d'agrandissement pour 2015 pour près de 100 millions d'euros²⁹. De la même façon, le

rapport sénatorial d'octobre 2013 souligne la concurrence entre le projet de Ris-Orangis de la FFR et le Stade de France (propriété de l'État): si le Grand stade de rugby devait voir le jour, «les deux enceintes entreraient nécessairement dans une compétition farouche afin d'accueillir aussi bien des événements sportifs d'envergure que des spectacles adaptés à une scène de ce type, en nombre nécessairement limité. Une telle concurrence risquerait fort de mettre en péril le modèle économique d'au moins l'un des deux stades – sinon des deux – ce qui entraînerait un dommage financier considérable pour le(s) «perdant(s)»».

«C'est en premier lieu sur les pouvoirs publics locaux que reposent les pressions du monde sportif. En d'autres termes, un besoin existe et, dans la grande majorité des cas, les collectivités territoriales devront impulser des projets à mener³⁰.» En matière d'attractivité, chaque collectivité territoriale essaie de tirer la couverture à elle sans trop se préoccuper de ce que peuvent faire ses voisins. Les divers territoires mènent leurs projets dans l'ignorance des autres; le dossier de présentation du Colisée de Tremblay, publié en avril 2012, ne mentionne absolument pas l'existence du projet voisin de Dôme de Sarcelles et évoque simplement la concurrence plus éloignée du POPB et du projet Arena 92 de Nanterre. Et le rapport d'enquête publique souligne «les projets phares tels que le Dôme-Arena et Europa-City sont confrontés à des projets concurrents au niveau du Grand Roissy et au delà (Colisée face au Dôme, Aérolians Paris face à Europa-City, mais aussi le grand centre commercial Aéroville ouvert à l'automne 2013, les salles polyvalentes de Nanterre...); à défaut d'autres arbitrages, ils feront l'objet de celui du marché»³¹.

Quant à la ville de Colombes, elle doit subir seule le désengagement de la Fédération française de handball qui provoque l'abandon du projet de centre de handball au stade Yves-du-Manoir.

Arenas et projets d'infrastructures sportives en région parisienne

Avec son «Dôme» labellisé «Grand Paris», la ville de Sarcelles (Val-d'Oise), épaulée par l'entreprise Lagardère Unlimited Stadium Solutions, ambitionne de construire une Arena pour l'organisation de spectacles et de manifestations sportives d'intérieur et pouvant accueillir de 10 000 à 17 000 personnes³². Occupant 8 hectares, «le Dôme sera la plus grande salle de sport indoor de France et une des plus grandes salles de spectacle dans sa configuration concert»³³. D'un coût annoncé de 141 millions d'euros, sa construction sera financée par des fonds publics et privés³⁴, même si les infrastructures d'accès le seront sur fonds publics.

Non loin, à Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis), la communauté d'agglomération Terres de France envisage également, «sur le modèle de la Lanxess arena de Cologne», la création du Colisée, une salle de 15 000 à 20 000 places destinée à accueillir «des concerts, des spectacles, des compétitions sportives de haut niveau, des salons professionnels»³⁵. Depuis deux ans, ce projet de nouvelle Arena semblait ajourné, bien qu'il reste mentionné dans le Contrat de développement territorial «Cœur économique Roissy-Terres de France» du Grand Paris, adopté par les différents déci-

deurs institutionnels en novembre 2013. La perspective de candidature parisienne aux Jeux olympiques l'a remis en selle.

À Nanterre, Arena 92 est un projet en cours de stade et de salle de spectacle qui doit ouvrir en 2016 à proximité de l'Arche de la Défense, vendu comme «un espace citoyen, respectueux de son environnement, à la pointe du développement durable»³⁶. Entre 10 000 et 40 000 spectateurs pourraient s'y entasser selon la configuration. 33 000 m² de bureaux sont également prévus pour lui servir d'écrin, alors que des dizaines de milliers de m² de bureaux restent inoccupés dans le quartier de la Défense³⁷. Arena 92 envisage la création de 2 800 emplois sans faire de distinction entre permanents et précaires.

Le projet le plus imposant est prévu à Ris-Orangis (Essonne), où, depuis juin 2012, la Fédération Française de Rugby entend construire un stade gigantesque sur les 133 hectares de terrain d'un hippodrome désaffecté, avec le soutien du conseil général, de la communauté d'agglomération Évry Centre Essonne et des communes de Ris-Orangis et Bondoufle. Avec ses 82 000 places, ce projet surpasserait la capacité du Stade de France (80 000 places). La construction est estimée à 600 millions d'euros et devrait être financée sur fonds privés. Les collectivités locales participeraient quant à elles aux infrastructures d'accès pour un montant de plus de 230 millions³⁸ (travaux routiers, parking, amélioration des capacités des transports publics, etc.). Le projet est vendu avec des promesses de retombées économiques faramineuses et de créations d'emplois (5670, dont le détail montre qu'ils sont essentiellement précaires et temporaires³⁹) et autres «objectifs de développement durable», comme la «lutte contre le changement climatique»⁴⁰ alors que les promoteurs du stade annoncent vouloir y attirer chaque année 1 420 000 spectateurs.

En 2013, la Ville de Paris a également achevé la rénovation du stade Jean-Bouin dans le 16^e arrondissement (20 000 places) pour un coût de 160 millions d'euros et participera d'un montant de 75 millions à celle du Parc des Princes qui devra être achevée pour l'Euro 2016⁴¹. Après l'Euro 2016, sa capacité d'accueil pourrait encore être augmentée⁴². En 2014-2015, le POPB va également être rénové et agrandi. Le groupe Bouygues a obtenu le marché de 96 millions d'euros en décembre 2013⁴³. Malgré l'échec de la candidature de Paris aux Jeux olympiques de 2012, la construction d'un vélodrome, associé à un centre commercial, sur une zone naturelle protégée, à Montigny-le-Bretonneux (Yvelines) pour la fédération française de cyclisme a été confiée au groupe Bouygues à travers un partenariat public-privé et a finalement ouvert en janvier 2014⁴⁴.

Cergy Pontoise s'est aussi lancé dans la construction de Aren'Ice, une patinoire pouvant accueillir jusqu'à 4 500 spectateurs, où la Fédération française de hockey sur glace installerait son centre national et capable également

d'accueillir d'autres types de compétitions sportives et de spectacles. Le projet coûterait 42 millions d'euros dont la moitié serait apportée par la Région, l'État et la communauté d'agglomération. La ville devrait débours 3,5 millions d'euros par an à l'UCPA en charge de la construction et de la gestion de la structure. Les travaux ont commencé en décembre 2014. En dehors des Arenas, à Vaires-sur-Marne et Torcy (Seine-et-Marne), la région Île-de-France mène un réaménagement de la base de loisirs intégrant un «pôle d'excellence kayak et aviron»; d'un coût de 65,7 millions d'euros (la région financerait 43 millions). La Fédération française de tennis pousse aussi à l'extension des terrains du stade Roland-Garros, de 8,5 ha à 13 hectares, au détriment du jardin des serres d'Auteuil.

Sources : Paris-Luttes.info

1. Comité français du sport international, Synthèse de l'étude d'opportunité de la candidature à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques 2024, février 2015, p. 24.
2. Arenas 2015, Rapport de la commission Grandes Salles, mars 2010.
3. Agences Kénéo, ISC et Algoé, Équipements sportifs structurants du Grand Paris : état des lieux et propositions de développement, rapport pour le ministère des sports et le ministère de la ville, juillet 2011.
4. «Les sports, sujet majeur dans le Grand Paris», communiqué ministériel, 20 juillet 2011.
5. «Le Grand Paris: le sport», site du ministère de l'Égalité des territoires et du Logement, 12 août 2013.
6. Une Arena a été ouverte à Montpellier en 2010 (de 9 000 à 15 000 spectateurs), d'autres «grandes salles» sont en projet à Dunkerque (10 000 places), Brest (4 000 places), Aix-Marseille (9 000 places); du côté des plus gros équipements, le stade de Lille (30 000 places) a ouvert en 2012 et celui de Nice (35 000 places) a été inauguré en 2013, des projets de stades sont en cours à Lyon (58 000 places), Bordeaux (42 000 places), au Havre (25 000 places).
7. Icade, Étude de faisabilité: Dôme Arena de Sarcelles, janvier 2013.
8. Les CDT ont été institués par la loi du 3 juin 2010 sur le Grand Paris; ils planifient, de façon plus ou moins détaillée, le développement d'une vingtaine de territoires stratégiques et sont signés entre l'État et les collectivités territoriales.
9. Daniel Costantini, Arenas 2015, Rapport de la commission Grandes Salles, mars 2010.
10. Équipements sportifs structurants du Grand Paris : état des lieux et propositions de développement, op. cit., p. 4.
11. Ibid.
12. Le Club des PPP, supplément au Cahier n° 16 des PPP, octobre 2010, www.club-ppp.org
13. Communauté d'agglomération «Terres de France», Projet de Colisée, document de travail, avril 2012.
14. www.cergy-pontoise-decideurs.fr, 4 juillet 2013.
15. Ateliers Ouest Parisien, Une arena pour les Hauts de Seine, 29 janvier 2010.
16. «Le site», grandstaderugby.fr

17. Sarcelles le magazine, n° 39, mars 2012, p. 3.
18. Contrat de développement territorial «Val de France Gonesse Bonneuil», p. 71.
19. Communauté d'agglomération Terres de France, Projet de Colisée à Tremblay en France (document de travail), avril 2012.
20. Icade, Étude de faisabilité: Dôme Arena de Sarcelles, janvier 2013.
21. Ateliers Ouest Parisien, Une arena pour les Hauts de Seine, 29 janvier 2010.
22. Communauté d'agglomération Terres de France, Projet de Colisée, document de travail, avril 2012.
23. Site Internet de la communauté d'agglomération Évry Centre Essonne.
24. Mission d'appui à la réalisation des contrats de partenariat (ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi), Comment nouer une relation fructueuse de partenariat?, septembre 2010.
25. «Le chantier du Dôme Arena doit démarrer en 2015», Le Parisien, 26 juin 2013. De 2009 à 2011, un vaste bidonville de familles Roms s'était établi sur une parcelle dédiée au projet de Dôme, avant d'être expulsé.
26. Devenus 140 millions en 2014 (20 minutes, 28 octobre 2014).
27. Jean-Marc Todeschini et Dominique Bailly, rapport sénatorial d'information sur le financement public des grandes infrastructures sportives, 17 octobre 2013.
28. Présentation du projet de rénovation sur <http://projet.bercyarena.paris>
29. Jean-Marc Todeschini et Dominique Bailly, rapport sénatorial d'information sur le financement public des grandes infrastructures sportives, 17 octobre 2013, p. 15.
30. Ibid., p. 8.
31. Rapport d'enquête publique sur le CDT de la communauté d'agglomération «Val de France» et des communes de Gonesse et Bonneuil-en-France, octobre 2013, p. 23.
32. «Le projet de grande salle Arena entre dans une phase décisive», Plus fort ensemble, journal de la communauté d'agglomération Val de France, n° 30, octobre 2013.
33. Sarcelles le magazine, bulletin municipal, n° 39, mars 2012.
34. «Le Dôme Arena coûtera 141 M€», Le Parisien, 14 novembre 2013.
35. «Le projet de Colisée se précise», site Internet de Tremblay-en-France, 13 février 2012.
36. http://arena92.sgti.fr/arena92_infogene.html
37. «À la Défense, tours flambant neuves cherchent locataires», Le Monde, 3 décembre 2013.
38. La Voie syndicale, revue bimestrielle de la CGT 91, n°90, septembre-octobre 2013.
39. «Les retombées économiques» sur le site du Grand stade de rugby: <http://grandstaderugby.fr>
40. Présentation sur le site de la communauté d'agglomération d'Évry-Centre-Essonne.
41. «Le PSG s'offre le Parc et s'ouvre au naming», Le Parisien, 27 novembre 2013.
42. «60 000 places. C'est très compliqué», Le Parisien, 13 octobre 2013.
43. «Palais omnisport Paris-Bercy: la rénovation confiée à Bouygues», Le Parisien, 26 décembre 2013.
44. «Le vélodrome national ouvre au grand public», Le Parisien, 12 janvier 2014.



Histoire

« Si les anarchistes n'écrivent pas leur histoire, ce sont les autres
qui l'écriront à leur place. » **Inconnu**

« Ce spectacle affreux servira de leçon »

La répression antisyndicale
et anti-anarchiste en France (1871-1914)

Éric Vilain

AU LENDEMAIN DE LA COMMUNE DE PARIS, le 22 mai 1871, Adolphe Thiers télégraphie aux préfets de la nouvelle République française : « Le sol est jonché de leurs cadavres ; ce spectacle affreux servira de leçon. » La répression de la Commune a été terrible : elle aurait fait, selon Édouard Dolléans, plus de cent mille victimes. On comprend dès lors que toute trace d'organisations ouvrières ait disparu. Pour éviter qu'elles ne se reconstituent, l'Assemblée nationale vote le 14 mars 1872 une loi – la loi Dufaure – qui punit l'affiliation à l'Internationale d'amendes, de prison, de privations de droits civils.

Il s'agissait aussi d'assurer la « protection » des populations ouvrières contre les grèves qui sont, comme chacun le sait, « le résultat d'une mauvaise pensée, le résultat d'un complot contre l'ordre social ». Il faut empêcher par la peur la reconstitution du mouvement ouvrier en France. La République se montre à cet égard beaucoup moins tolérante que le Second Empire. Chaque tentative de reconstitution d'une quelconque structure ouvrière, même la plus anodine, était suivie d'arrestations et de citations devant un conseil de guerre.

Le mouvement ouvrier après la Commune

Un auteur brésilien, Alexandre Samis, a parfaitement décrit l'ampleur de la répression après l'écrasement de la Commune, dans un livre paru en 2011 : *Negras Tormentas*. Je ne m'attarderai donc pas sur la répression de la Commune elle-même, qui a provoqué dans la classe ouvrière française une méfiance persistante envers la République et son armée – méfiance parfaitement justifiée,

cela va sans dire : 40 000 personnes arrêtées et parquées dans des conditions inimaginables, de 10 000 à 25 000 exécutions sommaires, selon les sources, auxquelles s'ajoutent 10 000 condamnations à mort, 4 000 déportations au bagne en Nouvelle-Calédonie. Tout cela ne manqua pas de laisser des traces dans la mémoire collective.

Décrivant l'ambiance de répression et de terreur quotidiennes qui s'installe, Pierre Monatte déclara ainsi au congrès anarchiste international d'Amsterdam, en 1907 : « La défaite de la Commune déclencha en France une réaction terrible. Le mouvement ouvrier en fut arrêté net, ses militants ayant été assassinés ou contraints de passer à l'étranger. Il se reconstitua pourtant, au bout de quelques années, faible et timide tout d'abord ; il devait s'enhardir plus tard. »

Fernand Pelloutier, dans son *Histoire des Bourses du travail*, va dans le même sens : « La section française de l'Internationale dissoute, les révolutionnaires fusillés, envoyés au bagne ou condamnés à l'exil ; les clubs dispersés, les réunions interdites ; la terreur confinante au plus profond des logis, les rares hommes échappés au massacre : telle était la situation du prolétariat au lendemain de la Commune. »

Beaucoup de militants ont disparu : fusillés, exilés ou au bagne ; ceux qui restent sont traqués par une police omniprésente, à l'affût de tout comportement suspect. En résumé, la peur règne, les dénonciations vont bon train. Mais, comme l'écrit Édouard Dolléans, « le feu couve sous la cendre des organisations ouvrières détruites ».

Un Cercle de l'Union syndicale ouvrière, créé le 28 août 1872 par vingt-trois associations ouvrières pour promouvoir l'enseignement professionnel, le



La répression de la Commune en mai 1871 vue par le peintre Maximilien Luce.

progrès moral et matériel des travailleurs, est dissous par le préfet de police. Il n'est évidemment pas question d'autoriser la création de chambres syndicales. À Lyon, une Union des ouvriers sur métaux est condamnée en 1874. Une commission d'enquête sur les conditions de travail en France, nommée par l'Assemblée nationale en mai 1872, et qui travaillera pendant trois ans et demi, ne consultera pas un salarié.

La classe ouvrière française avait développé sous le Second Empire, à partir de 1867, une solide organisation syndicale qui avait soutenu d'importants mouvements revendicatifs. Bien que l'Association internationale des travailleurs (AIT) fût interdite et qu'il n'y eût pas de fédération française de l'Internationale, ses sections clandestines étaient bien vivantes. Un fort mouvement coopérativiste s'était également développé. Il a souvent été dit que la répression de la Commune avait fait disparaître ces mouvements par la terreur, laissant un vide qui ne fut comblé que bien après. Cette hypothèse servit à ceux qui attribuèrent la résurrection du mouvement ouvrier à l'influence des socialistes, laissant entendre que la classe ouvrière sous l'Empire n'avait rien produit de durable. Mais cette hypothèse servit également à ceux des anarchistes qui prirent l'écrasement de la Commune comme alibi pour justifier la période des attentats, qui aurait été la conséquence du terrible traumatisme causé par la « terreur tricolore ».

Nous pensons qu'aucune de ces hypothèses ne tient. La Commune n'a pas été une coupure dans l'évolution du mouvement ouvrier français. Elle ne fut qu'un ralentissement temporaire.

Le déroulement des réunions se passait sous la crainte qu'elles soient interdites, obligeant les ouvriers à un extrême prudence.

La répression contre les communards est un gros handicap pour le mouvement ouvrier, car de nombreux militants syndicaux engagés dans la Commune ont disparu : très peu d'entre eux ont échappé aux arrestations. Se pose donc la question de la constitution d'une nouvelle génération de militants, d'autant que les poursuites contre les insurgés ne cessèrent qu'en 1876. De simples dénonciations envoyèrent en prison pour de longues années des militants qui croyaient qu'on les avait oubliés.

Réorganiser la classe ouvrière

Les réunions ouvrières étaient limitées par la loi sur l'état de siège, levée elle aussi en 1876 (4 avril), et qui imposait de demander une autorisation au préfet de police : celui-ci accordait en général l'autorisation, mais il prenait son temps pour prendre sa décision et souvent la fixait à une autre date que celle qui était demandée. Le déroulement

des réunions se passait sous la crainte qu'elle soit interdite et obligeait les ouvriers à la plus extrême prudence : il fallait prendre garde de ne pas aborder les questions considérées comme « politiques ».

La première tentative de fédération des chambres syndicales parisiennes se heurta à l'opposition du pouvoir en octobre 1872, alors qu'elle n'avait pas de but « politique » et se proposait d'être une école du syndicalisme cherchant l'amélioration du sort des ouvriers par « l'étude, la concorde, la justice ».

Les organisations syndicales sont constamment menacées : « L'œil de l'état de siège les guettait. Au moindre de leurs mouvements ils étaient cités devant un conseil de guerre », dit Jean Barberet, cité par Édouard Dolléans. « Lorsque, le 28 août 1872, vingt-trois associations ouvrières se hasardent à créer un cercle de l'Union syndicale ouvrière, ce cercle est dissous par le préfet de police, bien que ses statuts aient limité son activité à l'enseignement professionnel, au progrès moral et matériel des travailleurs ; mais le préfet de police se défie de tout groupement réunissant les Chambres syndicales, car, dit-il à Barberet, « il est bon de prévoir ce qu'elles pourraient amener dans l'avenir ». » (E. Dolléans, *Histoire du mouvement ouvrier*, Armand Collin, t. II, p. 12.)

Les autorités politiques voyaient l'Internationale derrière le moindre mouvement revendicatif et appliquaient presque systématiquement la répression à titre préventif. À Anzin, dans le nord de la France, une grève de mineurs fut brutalement réprimée. Thiers écrivait à ce sujet le

25 juillet 1872 : « À partir de ce moment, les ouvriers sont hors de leur droit et il faut les y faire rentrer le plus tôt possible. Ils ont le droit de refuser leur travail [...], mais ils n'ont pas celui de s'assembler en troupes de factieux [...]. C'est tout simplement de leur part une tentative de perturbation sociale, qu'il est impossible de souffrir. Dispersez les bandes avec de la cavalerie appuyée d'infanterie. Faites saisir les plus mutins et livrez-les à la justice. Le gouvernement de la République doit moins qu'un autre souffrir le désordre. » (Archives départementales du Nord, dossier M 627/7, pièce 347.)

Un mineur fut tué, il y eut cent arrestations et des condamnations allant jusqu'à deux ans de prison. Les patrons ont systématiquement l'appui de la police en cas de grève ou en cas de suspicion de troubles. La justice a recours à toutes les mesures judiciaires à son service. Une chambre syndicale qui a soutenu la grève des bronziers vit ses archives saisies – mais aucune charge ne put être retenue. Une forme extrêmement minimale d'état de droit est maintenue, mais un véritable harcèlement judiciaire fait peser la menace de la répression contre toute tentative de coordonner ou d'étendre un mouvement de grève.

Les sociétés ouvrières apparaissent progressivement, comme une continuité des pratiques existantes sous le Second Empire, et cette apparition est presque immédiate : « Quelle que soit la forme qu'elle revêt l'action ouvrière se développe beaucoup plus tôt qu'on ne l'avait cru pendant longtemps. Ce mouvement ouvrier se place dans son organisation comme dans sa doctrine dans le prolongement direct du mouvement ouvrier parisien à la fin de l'Empire. Il est un premier point à noter d'abord, c'est la rapidité avec laquelle se reconstituent les associations ouvrières au lendemain de la Commune. En effet, dès 1871, trois sociétés ouvrières fonctionnent : celles des typographes, des bijoutiers et des imprimeurs en taille douce. »

Certes, ces chambres syndicales vivaient au ralenti, elles avaient perdu de nombreux adhérents, ou n'avaient pas eu beaucoup de temps pour en recruter ; elles reconstituaient lentement leurs forces, mais elles étaient là.

C'est dès l'année 1872 que la plupart des organisations ouvrières se reconstituent : sur 45 associations ouvrières créées à ce moment-là, 35 sont des chambres syndicales. C'est d'autant plus remarquable qu'Alexandre Samis montre dans *Negras Tormentas* l'ampleur de l'incroyable hémorragie ouvrière dans tous les métiers de la capitale. L'industrie du meuble, qui occupait plus de 60 000 personnes, avait été totalement détruite. Au point que les patrons réclamaient au gouvernement qu'il envoie des soldats pour remplacer les ouvriers disparus.

En 1873, la puissante Chambre syndicale des mécaniciens reprend son activité. Jusqu'en 1876, une dizaine d'associations ouvrières se reconstituent chaque année, dont certaines n'existaient pas avant la

Commune. Ce constat contredit par conséquent l'idée reçue selon laquelle l'écrasement de la Commune, faisant tomber une chape de plomb sur la classe ouvrière, l'aurait paralysée de terreur pendant des années. L'argument selon lequel le traumatisme de la répression aurait été la cause des attentats anarchistes tombe également.

Les années qui ont suivi la Commune ont été marquées par une crise industrielle qui a provoqué une pénurie de main-d'œuvre. Certaines corporations ouvrières ont bénéficié de cette situation et en ont profité pour renforcer leur organisation. L'envoi de délégués ouvriers à l'exposition industrielle de Vienne a permis la réapparition de sept chambres syndicales. Les mouvements de grève furent également la cause de créations de chambres syndicales. La disparition d'un grand nombre de militants de premier plan n'a donc pas empêché que se perpétuent les traditions d'organisation nées sous le Second Empire avec l'apparition d'une nouvelle génération. Mais dans bien des cas l'activité ouvrière est relancée par des

Les militants du Parti radical ne tenaient pas à ce que l'indépendance des ouvriers s'exerce à leurs dépens.

hommes actifs avant la guerre, comme Pastoureau, qui avait organisé une grève en 1865 ; comme chez les ouvriers du Livre ; comme chez les charpentiers dont la chambre syndicale est reprise par des anciens d'avant la guerre. Que ce soit avec d'anciens militants ou de nouvelles générations, dans presque tous les métiers, on perçoit une incontestable continuité entre les sociétés qui se constituent après la Commune et celles qui existaient avant – à ceci près qu'elles sont maintenant numériquement affaiblies. Un fait peut d'ailleurs être noté : des corporations qui n'avaient pas réussi à s'organiser sous l'Empire, à cause de leur faiblesse, réussissent désormais à l'organiser malgré la répression sous la République : de nouvelles sociétés ouvrières apparaissent. Les maçons forment ainsi une chambre syndicale le 22 octobre 1875 après une action menée dans toutes les professions du bâtiment. L'exemple s'étendit aux scieurs de long, aux blanchisseurs, aux lingères-couturières.

Notons que, dans l'ensemble, la grande industrie n'existe pas encore à Paris et que les chambres syndicales qui se créent après la Commune concernent plutôt les nouvelles catégories professionnelles qui apparaissent dans les milieux traditionnels. Les femmes restent sous-représentées ; elles sont tenues à l'écart du mouvement syndical, d'une part du fait du machisme de

nombre d'ouvriers, mais sans doute surtout par hostilité envers des catégories mal payées qui concurrençaient les hommes. Les femmes étaient admises dans les professions où elles étaient nombreuses mais n'avaient pas le droit de prendre la parole. Les hommes estimaient qu'elles n'avaient pas leur place dans les réunions, et que tout ce qu'elles avaient à faire était de refuser des salaires inférieurs à ceux exigés par les hommes. En 1874 cependant se constitue la première chambre syndicale réunissant les corporations féminines. En 1875, 135 chambres syndicales étaient en activité à Paris.

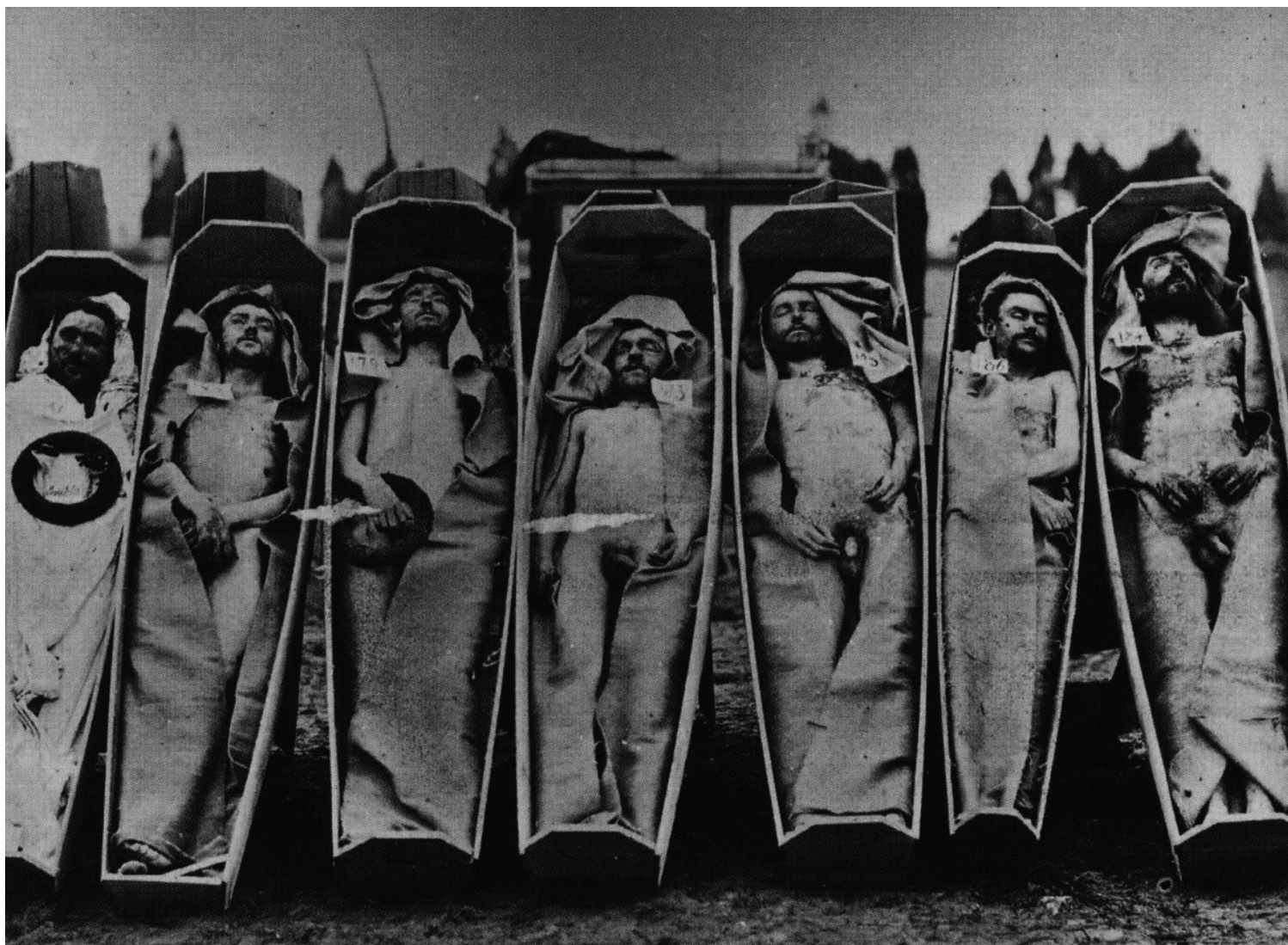
Le Parti radical et le socialisme bourgeois

Le mode d'action des chambres syndicales dans cette période est dans l'ensemble pacifique. On a vu que la première tentative de fédération de chambres syndicales parisiennes s'était heurtée à l'opposition du gouvernement en octobre 1872. Cet échec avait cependant permis de regrouper une équipe de dirigeants syndicaux qui tentèrent de nouveau d'organiser le mouvement ouvrier à Paris.

Les inspireurs de ce courant se trouvaient dans le mouvement radical dont une partie de la clientèle sous l'Empire se trouvait dans les milieux populaires. Les journaux radicaux sous la République avaient donc presque tous une rubrique ouvrière : *La République française*, *La Constitution*, *Le Corsaire*, *Le Rappel*. Ce courant ne préconisait pas la lutte des classes, mais la réconciliation du capital et du travail. Le journaliste et ancien communard Jean Barberet joua un rôle déterminant dans la reconstitution des organisations ouvrières. Proche du républicain Léon Gambetta, il avait été à l'origine du Cercle de l'Union syndicale ouvrière, créé le 28 mai 1872 à partir du regroupement de 23 associations ouvrières. Ce Cercle fut dissous par la police dès le 22 octobre suivant.

C'est encore sous son influence que se tient à Paris en octobre 1876 le premier Congrès ouvrier de France, marqué par le mutualisme et le coopérativisme. Mais son influence déclina après 1876, après qu'il eût joué un rôle détestable dans les manœuvres pour s'opposer à la création d'un journal authentiquement ouvrier, *Le Syndical*. Il se vit interdire de prendre la parole au congrès de 1876 parce qu'il n'était pas ouvrier mais journaliste.

Il convient de signaler d'autres événements qui concourent encore à relativiser l'idée d'une chape de plomb qui se serait abattue sur la classe ouvrière après la Commune : en particulier l'organisation des élections aux conseils des prud'hommes. Il s'agissait d'une juridiction chargée de gérer les litiges entre employeurs et salariés. C'est une structure paritaire constituée de deux collèges, salariés et employeurs. Chaque collègue, employeurs et salariés, inscrits sur



Communards tués par les Versaillais le 5 mai 1871.

les listes prud'homales, élit le même nombre de conseillers.

En 1873, à l'appel du journaliste radical Barberet et de Chabert, rescapé de la Commune, les chambres syndicales convoquent les ouvriers pour inciter les membres de leurs corporations à s'inscrire sur les listes électorales prud'homales, afin de désigner leur candidat. Les résultats de ces élections ne furent certes pas impressionnants, mais ils étaient encourageants : sur 42 candidats élus, 29 étaient issus des chambres syndicales. Il restait encore beaucoup de corporations non organisées.

Dans l'optique des radicaux comme Barberet, et dans celle des militants les plus modérés, les prud'hommes permettaient de résoudre les conflits du travail sans avoir recours à la grève. Mais d'autres voyaient dans les élections prud'homales le moyen de structurer la classe ouvrière, et ils ne se faisaient pas d'illusions sur la capacité de cette institution à résoudre la « question sociale ».

Les motivations des radicaux n'étaient pas entièrement dénuées d'arrière-pensées. Si leur action en direction de la classe ouvrière se révéla relativement efficace – précisons que l'essentiel des sources sur l'histoire du mouvement ouvrier parisien

de cette époque provient de leurs journaux – elle avait également pour objectif la lutte contre le gouvernement de l'Ordre moral et la lutte contre les courants, positivistes notamment, qui aspiraient eux aussi à se poser en tuteurs de la classe ouvrière. Le soutien des radicaux envers les ouvriers trouva sa limite lorsque ces derniers décidèrent de créer leur propre journal. Dès lors, ceux des membres du Parti radical qui prônaient l'indépendance ouvrière firent preuve d'une absence totale d'enthousiasme : ils ne tenaient pas à ce que l'indépendance des ouvriers s'exerce à leurs dépens. Aussi firent-ils échouer le projet.

Menacé d'être renvoyé de son journal si le projet des ouvriers réussissait, Barberet lança une campagne de calomnies contre Chabert, l'accusant d'être un traître à la solde de la bourgeoisie. Barberet souligna « le danger qui existait pour la démocratie radicale dans la création d'un organe exclusivement destiné à représenter les intérêts purement ouvriers ». Cela rappelle étrangement les débats qui eurent lieu autour du Manifeste des Soixante (1863) : « Nous ne sommes pas représentés », pouvait-on y lire, car la grande majorité du corps législatif est « composée de grands propriétaires, industriels, commerçants, de généraux, de journalistes, etc. » dont on ne peut pas attendre qu'ils pren-

nent l'initiative de réformes. La présence de représentants ouvriers comblerait « une lacune au corps législatif où le travail manuel n'est pas représenté ».

Les républicains, quant à eux, considéraient que puisque la république était instaurée tous les citoyens étaient représentés et il n'y avait pas lieu que les ouvriers soient spécifiquement représentés.

Des calomnies furent également portées contre les militants qui tentèrent ensuite de reprendre le projet de journal, *Le Syndical*. A. Mouttet, se fondant sur un rapport de police, écrit que « Barberet aurait été jusqu'à faire emprisonner, pour participation à la Commune, Mathien qui essayait de poursuivre la tentative abandonnée par Chabert ».

Rarement les avertissements de Bakounine contre les « socialistes bourgeois » ne furent plus justifiés. Les radicaux entendaient s'approprier les voix ouvrières aux élections, ils entendaient les assurer de leur patronage, mais lorsque les ouvriers firent preuve d'une réelle volonté d'indépendance, d'un réel esprit de classe qui risquait de les détacher de la bourgeoisie, ils se transformèrent en instrument de répression.

E. V.

À suivre dans le prochain numéro.

Cinéma et engagements politiques aujourd'hui



LORSQUE L'ON RENCONTRE pour la première fois Carmen Castillo, son calme, sa voix, sa pensée toute en lucidité et ses questionnements en devenir, son parcours personnel fait d'engagements et de douleurs, bref, sa présence, sont marquants. Son dernier film lui ressemble. Nous l'avions laissée au cinéma avec un film admirable, *Rue Santa Fé* (2007), où elle racontait sa vie et convoquait les fantômes de son passé, ces personnes et ces engagements politiques aujourd'hui disparus, parfois tragiquement. Ce film est à la fois un bilan et des réflexions à voix haute sur le sens, la nature et les limites de son action politique qui lui fit connaître bien des contrées alors en ébullition, du Chili à l'Europe des années 1970.

Elle revient aujourd'hui au cinéma – même si elle a réalisé des films pour la télévision – avec un film intitulé *On est vivants*. À partir de sa propre quête sur le sens et le devenir de la lutte politique aujourd'hui, la réalisatrice franco-chilienne, historienne de formation, rend hommage dans ce film choral à un ami disparu en janvier 2010, Daniel Bensaïd.

Pour les lecteurs du *Monde libertaire*, c'est un nom sans doute méconnu. Ce militant de toujours fut militant et artisan par exemple de la création de la LCR puis du NPA, et il était l'auteur de nombreux ouvrages de philosophie politique. Ayant fait un bilan irrémédiablement négatif de la lutte armée à partir de sa propre expérience, il accompagna son époque en interrogeant les mythes devenus figés autant que mortifères d'une certaine révolution et d'une histoire écrites d'avance.

La réalisatrice est donc partie à la rencontre des hommes et des femmes qui, aujourd'hui, donnent encore sens à l'action collective et politique, et apportent des éléments de réponses aux questions obsédantes que se pose Carmen Castillo, en résonance avec l'héritage de D. Bensaïd qui écrivait : « *Changer le monde apparaît comme un but non moins urgent et nécessaire, mais autrement plus difficile que nous ne l'avons imaginé.* »

Elle est allée à la rencontre d'activistes anonymes pour la plupart, qui soulevèrent des montagnes à partir de volontés d'hommes et de femmes en rébellion contre l'injustice, la misère et la soumission. Des zapatistes aux humbles activistes de Cochabamba et d'El Alto (Bolivie), des paysans sans terres du Parana (Brésil) au Mouvement des sans-terres urbains de Sao Paulo; des femmes déterminées qui s'insurgent dans les quartiers Nord de Marseille, aux activistes du DAL qui occupent des locaux spéculatifs vacants, jusqu'aux syndicalistes de Saint-Nazaire... tous et toutes parlent d'eux, donc de nous.

Les femmes de Cochabamba, qui ont gagné la guerre de l'eau en 2000, disent qu'elles allaient à la guerre contre une multinationale, mais fortes de leurs nouveaux liens solidaires, devenus indéfectibles. Lucia, à Sao Paulo, explique : « *Nous avons eu la démocratie, l'assemblée constituante, le vote direct, mais après ? Qu'est-ce qu'on fait de tout ça ?* » Souhill, à Paris, raconte comment il a touché le fond dans sa vie, mais que, maintenant, il se lève le matin en étant fier de donner son temps et son enthousiasme à ses camarades mal logés. Fabien, le syndicaliste, en conclu-

sion, explique qu'à se battre collectivement on y gagne une colonne vertébrale, pour bien rester debout.

Bien entendu, la réalisatrice ne nous livre pas de réponse unique et définitive; mais en donnant à voir des visages de luttueux et de luttueuses d'aujourd'hui, de leur quête du sens de la vie qui se confond avec les combats menés ici et ailleurs, elle parle de tous ceux et toutes celles qui persistent à rester debout, malgré un siècle nouveau qui commence dans l'obscurité. En ce sens, *On est vivants* parle aussi de nous, libertaires, qui partageons les mêmes difficultés à penser nos luttes du présent dans une perspective émancipatrice renouvelée qui soit lisible par un nombre significatif de personnes. Le film aurait d'ailleurs gagné en force à se décroisonner de la seule culture politique de la réalisatrice et de son ami décédé : ces questionnements sont bien plus systémiques. Et donner la parole à des cultures politiques souvent dédaignées voire opprimées par les certitudes des « vrais » révolutionnaires d'antan, aurait peut-être permis d'entériner que le présent doit se défaire d'un certain passé pour émerger franchement. Ce film raconte les engagements d'aujourd'hui qui se bâtissent sur un champs de ruines du point de vue émancipateur. Il est salutaire. « *Il faut donc lutter, au moins pour s'épargner la honte de ne pas avoir essayé. Le doute porte sur la possibilité de parvenir à changer le cours du monde, mais non sur la nécessité de le tenter...* » (D. Bensaïd).

Daniel

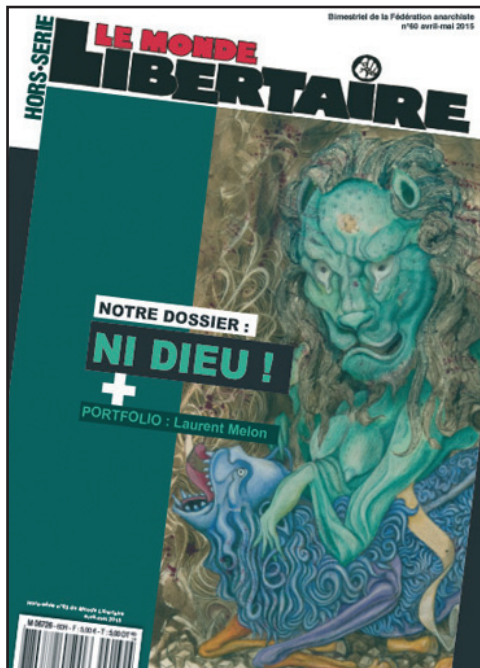
Groupe Gard-Vaucluse de la FA

À tous ! À tous ! À tous !

Le Monde libertaire hors série numéro 69 est désormais sorti des presses et présent dans tous les bons kiosques de France et de Navarre.

Vous y trouverez notamment un dossier intitulé « Ni dieu ! » traitant de l'histoire et de l'actualité de l'athéisme ainsi qu'un chouette porte-folio de l'artiste libertaire Laurent Melon.

À vos kiosques, vos boîtes aux lettres ou vos librairies ! Et bonne lecture !



MERCREDI 22.04
DEBUT 20^H
FIN 22^H30
PAF 5€ + Adh

Soutien au
monde Libertaire

Le groupe **GERMINAL**
Organise :
salle gueule
8 rue d'Italie

usa.
decide
Today
electro punk

La Salle
gueule

usa
Divtech
electro punk

PAVÉ D'ANAR AVEC SADIA ET MAZOGH KROKAGA



AGENDA

Jeudi 23 avril

Paris XI^e

18h30. Vernissage de l'exposition photo *Umbrella révolution*. Le 27 septembre 2014 des Hongkongais se mobilisent pour soutenir des étudiants souhaitant obtenir «la démocratie du peuple de Hong Kong». La police emploie le gaz au poivre pour les disperser, mais ils utilisent les parapluies pour se défendre. Bernard Carré, par ailleurs animateur de l'émission Ça urge au bout de la scène sur Radio libertaire, était là avec son appareil photo. Il expose ses photos à la librairie du Monde libertaire du 23 avril au 22 mai. Librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot.

Samedi 25 avril

Paris XI^e

16 heures 30. Rencontre et débat avec Thom Holterman autour de son livre : *L'Anarchisme au pays des provocos. Constances, organisations et force critique des libertaires hollandais* (Editions Atelier de création libertaire). Librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot. Plus d'informations sur le site www.librairie-publico.info.

Saint-Satrunin-d'Apt (84)

20 heures. Projection de *L'Espace d'un homme: le projet Grothendieck*. Hervé Nisic présentera son film consacré à Alexandre Grothendieck, fils de militants anarchistes ukrainiens ayant combattu dans l'armée de Makhno et en Espagne. Devenu mathématicien de renommée mondiale, il refuse les honneurs et que sa recherche soit financée par l'armée. Il quitte son poste et est considéré comme un des initiateurs de la décroissance, de l'anti-productivisme et de l'anti-consumérisme. Il abandonne presque toutes relations sociales et s'isole dans la simplicité. Salle des fêtes.

Dimanche 26 avril

Paris XI^e

Campagne Construire l'autonomie : le Rojava un territoire en révolution. Organisé par les groupes Regard noir et Salvador-Segui de la FA. Librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot. Plus d'informations sur le site www.librairie-publico.info.

Mercredi 29 avril

Paris XI^e

19 heures 30. Campagne Construire l'autonomie : Le Chiapas

et l'autonomie zapatiste. Organisé par les groupes Regard noir et Salvador-Segui de la FA. Librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot. Plus d'informations sur le site www.librairie-publico.info.

Jeudi 30 avril

Paris XI^e

19 heures. Rencontre et débat avec Guy Sitbon pour son livre : la synarchie aux sources du fascisme (Editions Aviso). Librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot. Plus d'informations sur le site www.librairie-publico.info.

CONSTRUIRE L'AUTONOMIE
WWW.CONSTRUIRELAUTONOMIE.ORG

FÉDÉRATION ★ ANARCHISTE

DIMANCHE 26 AVRIL 2015

19 H 30 – LIBRAIRIE DU MONDE LIBERTAIRE (PUBLICO)
Le Rojava (Kurdistan), un territoire en révolution

MERCREDI 29 AVRIL 2015

19 H 30 – LIBRAIRIE DU MONDE LIBERTAIRE (PUBLICO)
Le Chiapas (Mexique) et l'autonomie zapatiste

MARDI 5 MAI 2015

20 HEURES – BOURSE DU TRAVAIL DE PARIS
Pour une abolition anarchiste du salariat

SAMEDI 9 MAI 2015

19 H 30 – LIBRAIRIE DU MONDE LIBERTAIRE (PUBLICO)
L'autonomie du prolétariat et de ses luttes

MARDI 12 MAI 2015

19 H 30 – CENTRE INTERNATIONAL DE CULTURE POPULAIRE
L'antifascisme anarchiste aujourd'hui

SAMEDI 16 MAI 2015

19 H 30 – LIBRAIRIE DU MONDE LIBERTAIRE (PUBLICO)
Le rôle du racisme et l'offensive xénophobe

DIMANCHE 17 MAI 2015

19 H 30 – LIBRAIRIE DU MONDE LIBERTAIRE (PUBLICO)
Luttes sociales féministes

MERCREDI 20 MAI 2015

19 H 30 – BIBLIOTHÈQUE LIBERTAIRE LA RUE
L'émancipation des femmes au Chiapas et au Rojava



FÉDÉRATION ★ ANARCHISTE
S'ORGANISER ET LUTTER

AGENDA

1^{er} MAI LIBERTAIRE

à **Besançon** (25)

APERO-REPAS

12H PLACE MARULAZ

**CORTÈGE
LIBERTAIRE**

**10H PLACE DE LA
RÉVOLUTION**



CNT 25

Gr Proudhon

+

des libertaires